



AFFAIRE DU MEURTRE
DE DJAMEL BENSMAIŁ

49 accusés condamnés à mort

Le Quotidien
Edition Nationale d'Information

Lire l'article de A. Z. page 3

VÉHICULES

Bientôt un numéro d'immatriculation national unique

Lire l'article de El-Houari Dilmi page 2



14 000 MORTS PAR AN
EN ALGÉRIE

Maladies
cardiovasculaires,
«un véritable drame»

Lire l'article de M. Aziza page 4

HABITAT

Du nouveau
pour la
formule LPA

P. 3

GOUVERNEMENT
Un nouveau
dispositif contre
les constructions
illégales

Lire l'article de R. N. page 2

FONCTIONNAIRES
DE L'EDUCATION
Le projet de
statut particulier
finalisé P. 3



Véhicules Bientôt un numéro d'immatriculation national unique

Fini les codes de wilaya sur les plaques d'immatriculation pour être remplacé bientôt par un identifiant unique national pour chaque véhicule.

El-Houari Dilmi

C'est ce qu'a déclaré jeudi, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, qui a annoncé l'approbation par le gouvernement du projet de décret exécutif relatif à l'institution d'un numéro d'immatriculation national unique des véhicules, qui se trouve actuellement « à la dernière phase des procédures en vigueur ». Lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), le ministre a répondu à une question sur le changement d'immatriculation automobile par un numéro d'identification, sans l'indicatif de wilaya, que son département ministériel « a élaboré un projet de décret exécutif visant à mettre en œuvre les procédures et les documents de la nouvelle immatriculation avec l'appui de systèmes informatiques sécurisés permettant d'identifier les véhicules de façon fiable et précise ».

Cette opération sera effectuée à travers la modernisation « de la carte d'immatriculation et le changement du système d'immatriculation par l'attribution d'un numéro d'immatriculation national unique pour chaque véhicule et à vie pendant toute la durée de sa mise en circulation ». Le projet de décret « se trouve actuellement au Secrétariat général du gouvernement », a fait savoir M. Merad.

Par ailleurs, concernant la couverture sécuritaire dans les nouvelles cités résidentielles, le ministre a rassuré que « les services de sécurité consentent davantage d'efforts pour assurer la quiétude de la population à travers l'augmentation

du niveau de couverture sécuritaire et le renforcement de la présence de leurs unités, dans les zones urbaines relevant de leur compétence territoriale ». Il a, en outre, souligné « la nécessité de la conjugaison des efforts de toutes les franges de la société en vue d'assurer la sécurité et la tranquillité et faire face à toutes formes de violence qui peuvent être enregistrées, notamment dans les nouvelles agglomérations ».

Par ailleurs, et à une question sur les mesures proactives prises pour lutter contre les feux de forêts, Brahim Merad a fait état de la réception, en décembre prochain, du premier bombardier d'eau, en sus de trois autres l'année prochaine. Il a également fait part de l'entame du développement de drones de fabrication algérienne, à travers l'initiative lancée par la Délégation nationale aux risques majeurs, ajoutant que la sortie du premier modèle se fera en 2023, qui sera utilisé dans la surveillance, l'alerte et la prévention. Concernant l'appel à reconstruire l'âge requis au recrutement au sein de la Sûreté nationale, pour le porter à 28 ans, le ministre a indiqué qu'après « une étude approfondie des dispositions et des nouvelles conditions liées à cette opération de recrutement, il a été décidé de reconstruire cette condition d'âge en la portant selon les grades entre 19 et 28 ans, afin de permettre à une plus grande partie des jeunes algériens de participer aux concours organisés, et de consacrer le principe d'égalité des chances pour l'adhésion de ces jeunes aux corps de sécurité ».



ANALYSE

Abdelkrim Zerzouri

L'Algérie compte ins titutionnaliser la «journée nationale de lutte contre la résistance aux antimicrobiens », coïncidant au 21 novembre, elle-même se situant au milieu de la semaine pour un bon usage des antimicrobiens, promue par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), et qui s'étale du 18 au 24 novembre. Quoi de plus pertinent quand on sait que le pays figure parmi les dix premiers pays au classement mondial des plus grands consommateurs d'antibiotiques ? En vérité, malgré son engagement à lutter contre la résistance aux antimicrobiens, à travers la mise en œuvre du plan d'action national élaboré à cet effet, comme l'a rappelé le ministre de la Santé dans un message, il y a beaucoup à faire pour traduire dans les actes, sur le terrain, cette politique antibiorésistance, et réduire d'une manière sensible la surconsommation des médicaments antibiotiques, identifiée par l'OMS comme l'une des menaces les plus sérieuses pour la santé publique.

Comment, en effet, mesurer l'efficacité de ce plan d'action national quand on ne dispose même pas de statistiques fiables sur ce registre ? Il y a beaucoup à faire quand on relève, dans ce contexte, l'insistance du ministre sur l'impératif de fournir des données sur la consommation des antimicrobiens. Peut-être qu'on aura une vision meilleure avec la création annoncée, par la Direction générale de la pharmacie, d'un cadre réglementaire à travers la mise en place d'une commission nationale pluridisciplinaire chargée du contrôle de la con-

sommation des antimicrobiens, qui travaillera en étroite collaboration avec les réseaux de contrôle de la résistance des antimicrobiens et participera à la validation du guide des soins. Et que fait-on de l'absence des principaux acteurs qui doivent être associés à cette action ? Il est primordial de déterminer dans ce sens les parties à l'origine de la consommation excessive de médicaments antibiotiques. En amont, il y a les médecins généralistes et spécialistes qui prescrivent ce traitement aux malades sans tenir compte du fait de sa dangerosité à travers l'augmentation des résistances bactériennes, avec le temps, quand le malade consomme régulièrement ces antibiotiques. Et, il est, donc, impératif d'associer les médecins à ce plan national, du moins en les sensibilisant à ne plus prescrire systématiquement des antibiotiques à leurs patients. Bien évidemment, cela n'est possible qu'à travers l'enrichissement des connaissances sur les résistances aux antibiotiques, qui passe par le renforcement de la formation en relation avec ce thème, et le développement de nouvelles solutions alternatives à ces antibiotiques. Ce plan d'action de lutte contre le recours aux antibiotiques d'une manière presque machinale, qui incite à l'automédication, doit également impliquer le pharmacien d'officine. On ne doit pas badiner avec l'exigence d'une ordonnance quand il s'agit de la vente des antibiotiques. Ainsi, le couple médecin-pharmacien devrait figurer aux avant-postes de la lutte contre la surconsommation des antibiotiques.

Gouvernement Un nouveau dispositif contre les constructions illicites

R.N.

Le Premier ministre, M. Aïmene Benabder Rahmene, a présidé mercredi dernier une réunion du gouvernement consacrée à l'examen de dossiers relatifs à plusieurs secteurs dont la Justice, le Travail, l'Énergie et la Pêche. Selon un communiqué des services du Premier ministre, le gouvernement a examiné un avant-projet de loi relative à la protection et à la préservation des terres de l'Etat, présenté par le ministre de la Justice, garde des Sceaux. Le texte prévoit un « nouveau dispositif juridique devant permettre de lutter efficacement contre les constructions illicites, réalisées sur les terres de l'Etat, de renforcer la responsabilité de leurs gestionnaires ».

Il consacre également un cadre juridique interdisant et sanctionnant sévèrement, par des peines allant jusqu'à 20 ans de réclusion criminelle et deux millions de dinars d'amende, toute voie de fait ou agissement sur les terres de l'Etat, entraînant la détérioration de leur valeur ou toute modification de leur statut ou vocation. Conformément aux procédures établies, ce projet de texte sera examiné lors d'un prochain Conseil des ministres.

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale a, lui aussi, présenté deux projets de lois relatifs respectivement « aux organisations syndicales et à l'exercice du droit syndical » et à « la prévention et au règlement des conflits collectifs de travail ». Lavant-projet de loi relative aux organisations syndicales et à l'exercice du droit syndical, « s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des instructions de Monsieur le Président de la République, ayant pour objet de déterminer les principes et règles inhérents à la liberté syndicale et à la protection de l'exercice du droit syndical et vise à adapter le contenu du dispositif actuel avec les dispositions de la Constitution du 1^{er} novembre 2020 qui consacrent les principes de la liberté d'expression, la liberté de réunion et la liberté syndicale », précise le communiqué.

Le texte vise aussi à « renforcer le cadre légal de l'exercice du droit syndical et à formuler une nouvelle loi applicable dans le secteur économique public et privé et dans le secteur de la fonction publique ».

Quant à « l'avant-projet de loi relative à la prévention et au règlement des conflits collectifs de travail », il vise à « déterminer les dispositions relatives à la prévention, au règlement des conflits collectifs de travail et à l'exercice du droit de grève », et remplacera « les dispositions de la loi n° 90-02 du 6 février 1990, relative à la prévention et au règlement des conflits collectifs de travail et à l'exercice du droit de grève ». Ce texte « s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des orientations de Monsieur le Président de la République relatives à la consécration de mécanismes plus souples de dialogue social, consensuels, équilibrés et efficaces pour le règlement des conflits collectifs » et vise à « instaurer un climat favorable à la relance de l'économie nationale et à la préservation de la paix sociale ».

DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE HYDROGÈNE

Par ailleurs, le gouvernement a entendu une communication du ministre de l'Energie et des Mines portant sur « la feuille de route pour le développement de la

filière hydrogène en Algérie ». Le document vise « la diversification de l'approvisionnement énergétique », ainsi que « le renforcement de la sécurité et l'accélération de la transition énergétique » et la « réduction de l'empreinte carbone du pays ».

Cette feuille de route « offre aux acteurs nationaux et internationaux la visibilité nécessaire quant aux politiques, réglementations et mesures d'incitation et d'encouragement qui seront adoptées par les pouvoirs publics pour le déploiement de la filière hydrogène », ajoute la même source.

Dans le domaine de la pêche, le gouvernement a entendu une communication du ministre du secteur qui « a énuméré les principales actions réalisées depuis 2020 et a présenté une prospective par rapport aux objectifs de 2023 et 2024, en mettant en exergue les actions à engager et les objectifs stratégiques à atteindre ».

Les actions présentées concernent notamment la production halieutique, la construction et la réparation navales et l'amélioration des conditions socioéconomiques des professionnels de la pêche et de l'aquaculture.

Le Quotidien d'ORAN

Edition Nationale d'Information
Editée par la SPA
ORAN - PRESSE
au Capital de 195.923.000,00 DA

Président
Directeur Général
Directeur de la Publication
Mohamed Abdou BENABBOU

Direction - Administration
Rédaction centrale
63, Ave de l'ANP - Oran
B.P.N°110 - Oran
Tél. 041.23.25.22
23.25.23 / 23.25.24
23.25.69 / 23.25.84 / 23.26.15

Fax Pub: 041.23.25.21
Fax et Rédaction: 041.23.25.20

Imp. : Oran : imprimerie
"Le Quotidien d'Oran"
Alger : imprimerie "Le Quotidien d'Oran"
Constantine : S.I.E.

INTERNET: <http://www.lequotidien-oran.com>
E-mail : infos@lequotidien-oran.com
publicite@lequotidien-oran.com
admin@lequotidien-oran.com
lequotidiendoran@yahoo.fr

Rédaction Algéroise
Tél. : 021. 64.96.39 -Fax : 021. 61.71.57
Pub Tél.: 021. 64.96.44

Rédaction Constantinoise
Tél. : 031.92.12.11
Fax : 031.92.12.22

Diffusion : Ouest et Centre : SDPO - Est : SO.DI. PRESSE

Affaire du meurtre de Djamel Bensmaïl 49 accusés condamnés à mort



A. Z.

Après un procès qui a duré près d'une semaine, le tribunal criminel de première instance de Dar El Beïda a prononcé, jeudi en milieu de journée, son verdict dans l'affaire du meurtre de Djamel Bensmaïl, condamnant 49 accusés à la peine capitale. « En vertu des dispositions de l'article 11 du code de procédure pénale, le procureur général près la Cour d'Alger informe l'opinion publique que le tribunal criminel de première instance de la même Cour a rendu, ce jeudi 24 novembre 2022, un jugement de première instance dans l'affaire du meurtre de Djamel Bensmaïl, condamnant 49 accusés à la peine capitale.

Les mis en cause étaient poursuivis pour crime d'homicide volontaire et lynchage du cadavre de Djamel Bensmaïl, outre la mise à feu volontaire des forêts ayant entraîné la mort de plusieurs personnes », a indiqué un communiqué

du procureur général près la Cour d'Alger.

Les accusés étaient poursuivis pour plusieurs chefs d'inculpation dont la commission d'actes terroristes et subversifs attentatoires à la sécurité de l'Etat et à l'unité nationale, participation à un homicide volontaire avec prémeditation et guet-apens, incitation à la violence contre les membres de la force publique, incitation à la discrimination et diffusion du discours de haine et autres accusations, ajoute la même source. Les 49 accusés qui ont été condamnés à la peine de mort sont ceux ayant, a indiqué le magistrat, pris part directement au lynchage public du jeune Djamel Bensmail et à son assassinat, avant de l'immoler par le feu sur la place publique et de le décapiter. Le tribunal criminel a condamné 28 autres accusés à des peines allant de 02 à 10 ans de prison ferme, assorties d'amendes allant de 100.000 à 200.000 DA. Alors que 17 accusés ont été relaxés dans la même affaire. Toutes parties ont 10 jours pour faire appel des décisions prononcées par le tribunal criminel de première instance.

Aussi, le tribunal criminel de première instance de Dar El Beïda a prononcé le même jour la condamnation à la perpétration du chef du Mouvement terroriste «MAK», Ferhat M'heni. Le mandat d'arrêt international émis à son encontre pour des chefs d'accusation liées au meurtre de Djamel Bensmaïl a été également confirmé.

Quatre de ses collaborateurs, coaccusés dans cette affaire, qui demeurent en fuite, hors du territoire national, dont l'adjoint du principal accusé, le dénommé Brahim Belabès, ont écopé de la même peine. Le Tribunal a, d'autre part, transféré le dossier d'un autre coaccusé dans la même affaire, au tribunal correctionnel.

Pour mémoire, l'horrible crime a été commis le 11 août 2021, au moment où la région de Tizi Ouzou, avec d'autres wilayas, était ravagée par de gigantesques feux de forêts entraînant d'énormes pertes humaines et matérielles.

Le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville compte introduire de nouvelles modifications sur la formule Logement promotionnel aidé (LPA), consacrant davantage de centralisation en matière de prise de décision, a indiqué jeudi à Alger le ministre du secteur, Mohamed Tarek Belaribi. Lors d'une plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée aux questions orales, M. Belaribi a précisé que «le secteur se dirige vers l'introduction de nouvelles modifications consacrant davantage de centralisation en matière de prise de décision, ce qui permet au secteur de régler confortablement les dossiers de cette formule de logement». Ces amendements, ajoute-t-il, «permettront au secteur de pallier les difficultés et de prendre les décisions idoines pour réaliser un progrès en la matière, d'autant plus que la loi de finances 2023, présentée pour débat et adoption, prévoit un programme de 225.000 logements, dont 30.000 unités relevant de la formule LPA».

Le ministre s'exprimait en réponse à une question du député Belkacem Kaddour

Benattia (Mouvement El-Bina), faisant savoir qu'en vertu de ces nouvelles modifications, la répartition des quotas sur les wilayas sera tributaire de leur capacité à fournir l'assiette foncière pour la réalisation du programme.

Dans le même sillage, M. Belaribi a indiqué que les prérogatives de répartition des quotas dans la wilaya seront confiées au wali qui définit les priorités. A une question du député Mouloud Habnassi (Front El-Moustaqbal) sur la possibilité de revoir la valeur du revenu mensuel déterminé pour accéder à la formule Logement public locatif (social), le ministre a affirmé que cette question «n'est pas actuellement à l'ordre du jour», mais elle pourra être abordée à l'avenir, en fonction des variables socioéconomiques et après réalisation des études nécessaires. Il a également souligné que la révision du plafond salarial fixé pour l'obtention d'un logement social (24.000 DA) entraînera nécessairement une modification du plafond pour toutes les autres formules. Dans le même sillage, il a fait savoir que son département ministériel s'attelait à la révision du décret fixant les condi-

Fonctionnaires de l'Education Le projet de statut particulier finalisé

Le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belaabed a fait savoir jeudi que le projet de statut particulier des fonctionnaires appartenant aux corps spécifiques de l'éducation nationale a été finalisé, précisant qu'une rencontre aura lieu samedi avec les partenaires sociaux en vue de les informer de ce qui a été convenu à ce propos.

Lors d'une conférence nationale tenue au siège du ministère et consacrée à la préparation de la rentrée scolaire 2023-2024, M. Belaabed a indiqué qu'«une réunion aura lieu samedi avec les partenaires sociaux en vue de les informer du contenu des 34 réunions organisées avec tous les syndicats du secteur depuis la décision du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune pour la révision du statut particulier des fonctionnaires appartenant aux corps spécifiques de l'éducation nationale, régissant et codifiant la vie et les parcours professionnels des corps relevant du secteur de l'Education».

Le ministre a rappelé que les concertations sur l'élaboration de ce statut «ont pris fin le 18 août dernier, mais il a été décidé d'organiser une réunion samedi à la demande des partenaires sociaux avant de passer aux étapes suivantes pour l'adoption de ce statut qui accorde à tous les fonctionnaires du secteur de l'Education nationale une place appropriée».

M. Belaabed a présenté, à cette occasion, ses remerciements à tous les syndicats pour leur contribution «effective et sérieuse» lors du débat des clauses de ce projet, en tant que «force de proposition» qui contribue à assurer la stabilité du système éducatif, aux côtés de l'association des parents d'élèves.



Raiña
Raïkoum

Belkacem Ahcène-Djaballah

Je suis vraiment fier de voir, à nouveau, des groupes de touristes étrangers se promener,

en toute liberté et en sécurité, dans les rues de la capitale. Je suis vraiment bien fier de l'état actuel de l'hygiène publique d'Alger (pour ce que je constate directement) et, je l'avoue, j'assume cet état, peut-être de « petit bourgeois » ou même de « brosser ». Un état (ayant démarré lors des derniers JM) constaté déjà à Oran. Un état constaté à Alger lors des Festivités du 1^{er} Novembre 1954 puis lors du Sommet des Etats de la Ligue arabe. Un état qui sera, très certainement, remarqué lors de la prochaine Chan (et, souhaitons-le, lors de la CAN). Il y a, cependant, un « hic » : toute cette « mise à niveau » hygiénique n'a eu lieu (et n'aura lieu) que juste avant et durant les événements et lieux majeurs (car à incidence internationale) programmés. Hélas, le bon état ne dure que le temps de la digestion, le naturel (sic !) revenant très vite au galop, écrasant les bonnes intentions et actions de départ. Et pourtant, tous les grands événements initiateurs projetaient (et l'étaient sûrement) d'être « structurants », devant changer les comportements sociaux et modelant les attitudes

De l'hygiène publique

sociétales pour:
- Plus de liberté mais plus de respect des hommes, des moyens et de la nature.

- Moins d'anti-étatisme et d'anti-système et plus de patriotisme (note : le nationalisme relevant d'une autre dimension)

- Compter beaucoup sur soi, bien plus que sur les Autorités

Facile à dire et à écrire mais bien difficile à faire ? Peut-être ! Peut-être seulement, car nous avons, depuis déjà plusieurs années, les exemples positifs édifiants de bien des villages et cités de la Grande Kabylie qui ont réussi à avoir, sur la base d'un système de gouvernance locale spécifique (participation active, volontaire, bénévole et permanente de la société civile, jeunes et vieux, concours...), des résultats extraordinaires : des villages aux ruelles fleuries, des murs qui « chantent », des rapports sociaux pacifiques, des accueils fraternels, des manifestations multiples, une atmosphère non polluée, le tout devenant une destination touristique reposante recherchée par les nationaux et par les étrangers. Un créneau dans lequel la toute nouvelle Organisation de la Société civile pourrait s'engouffrer. Moins de politique, plus de terrain.

Habitat

Du nouveau pour la formule LPA

tions d'octroi des logements sociaux, en vue de durcir les procédures de distribution et de réprimer la fraude, afin que seuls les catégories défavorisées et démunies puissent en bénéficier. En réponse à la question du député Hicham Benhadad (Mouvement de la société pour la paix) sur les projets d'habitat à Oran, M. Belaribi a rappelé que 14.000 logements avaient été distribués dans la wilaya en 2021, en sus de plus 30.000 logements du programme location-vente AADL. Concernant les souscripteurs ayant payé la première tranche à partir de mars 2021 (dépositaires de recours), le ministre a précisé que la libération de la deuxième tranche est inhérente au lancement effectif des travaux dans les chantiers, rappelant l'affectation de 3000 logements dans le cadre de la loi de finances 2021, distribués en deux quotas et dont l'assiette a été choisie pour leur réalisation. S'agissant des souscripteurs décédés, le ministre a précisé que «les dossiers ne peuvent être légués» en vertu du décret exécutif 05-01 prévoyant la régularisation des dossiers des souscripteurs décédés ayant versé

la première tranche conformément aux dispositions de la charia islamique.

En réponse à une question du député Bouzid Moumeni (Rassemblement national démocratique) concernant les occupants des habitations précaires dans la région de Bizer Sakhra (Sétif), le ministre a dévoilé l'attribution d'un programme supplémentaire en 2023 destiné au relogement des occupants de ces cités pour récupérer les assiettes. Un total de 600 logements publics locatifs ont été attribués aux habitants de

Bizer Sakhra et de Chouf Lekdad, un quota insuffisant toutefois pour couvrir toutes les demandes. Le ministre a indiqué que l'élimination des habitations précaires et des chalets en amiante constitue une priorité dans le cadre de la feuille de route du secteur de 2023. A une question du député Salim Tebboub (MSP) sur l'arrêt de la réalisation du lycée d'Oudjana à Jijel, le ministre a précisé que les études et les procédures administratives nécessaires ont été effectuées pour relancer les travaux et livrer le projet pour la prochaine rentrée scolaire 2023/2024.

14.000 morts par an en Algérie **Maladies cardiovasculaires, «un véritable drame»**

Les maladies cardiovasculaires demeurent la première cause de mortalité en Algérie, avec plus 14 000 décès par an, « un véritable drame », selon le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelhak Saïhi.

M. Aziza

Intervenant, jeudi dernier, lors de la célébration du 50^e anniversaire de la Société algérienne de cardiologie (SAC) au Centre international de conférences (CIC), à Alger, le ministre a affirmé que la stratégie du gouvernement, actuellement, est orientée vers l'amélioration des moyens de prévention contre les maladies cardiovasculaires. Mettant l'accent sur la nécessité de redoubler d'efforts pour l'amélioration du service public notamment dans le domaine de la Santé. Selon le ministre, le seul critère pour évaluer la performance d'un système de santé est « l'accès aux soins, dans des conditions valables et équitables, pour tout le monde ». Et d'indiquer que sans cela « on est carrément dans le rafistolage ».

Le ministre dira qu'au lieu de penser uniquement à l'aspect curatif, il faut surtout privilégier l'aspect préventif. Il a dans ce contexte, évoqué la nécessité de faire une étude approfondie sur les facteurs de risque, notamment ceux qui ont un lien avec l'hypertension, l'obésité et le tabagisme. Le Pr Brahim Kichou,

président de la Société algérienne de Cardiologie, a affirmé que ce 26^e Congrès international de la SAC, coïncidant avec le cinquanteenaire de la société, a été, pour la première fois, organisé sous le haut patronage du président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

Et de souligner qu'aujourd'hui, les cardiologues s'attellent à pratiquer en Algérie ce qui se fait de mieux dans le monde, afin de réduire la mortalité cardiovasculaire qui constitue la première cause de décès dans le pays. Il a affirmé que la SAC a eu l'honneur de mettre en place, sous l'égide des autorités sanitaires, un plan national appelé « Infarctus ». Un plan permettant d'aller vers une prise en charge rapide et moderne de cette pathologie à travers tout le territoire national. Un plan qui est à priori méconnu par certains spécialistes en cardiologie.

Le Pr Djamel Eddine Nibouche, chef du service Cardiologie à l'hôpital Nafissa-Hamoud de Hussein Dey, a déclaré ignorer l'existence de ce plan. Dans une déclaration faite à notre journal, en marge de l'ouverture des travaux de ce 26^e Con-

grès international de la SAC, le Pr a affirmé que dans le domaine de la Cardiologie en Algérie, beaucoup de progrès ont été accomplis, au cours de ces 20 dernières années. Notamment, des progrès technologiques avec une nouvelle instrumentalisation en cardiologie. Confirmant également, l'existence d'un progrès thérapeutique considérable, notamment en matière de traitements avec l'introduction de médicaments innovants dans le domaine de la cardiologie interventionnelle ainsi que le cathétérisme cardiaque. « On arrive aujourd'hui, à traiter à l'intérieur du cœur de petites artères d'une part, et fermer des communications, choses qu'on ne pouvait faire avant », dira-t-il. Il dira qu'il s'agit-là d'un apport considérable en affirmant que si on se compare aux pays développés « on est bien loti, tout ce qui se fait à l'étranger, mis à part la greffe cardiaque, se fait chez nous ». Et pour réduire la mortalité cardiovasculaire, le Pr Nibouche a insisté sur la prévention notamment contre le tabagisme, la malbouffe, la consommation excessive de sel et de sucre. Et à favoriser la marche et les activités sportives.

Attaque contre les forces de sécurité tchadiennes

L'Algérie condamne

L'Algérie a condamné énergiquement l'attaque terroriste qui a ciblé, mardi, une unité des forces tchadiennes de défense et de sécurité à l'ouest du pays faisant des dizaines de morts et de blessés, a indiqué jeudi un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger. « L'Algérie condamne énergiquement l'attaque terroriste

perpétrée le 22 novembre 2022 contre une unité des forces tchadiennes de défense et de sécurité à l'ile de Bouka-Tolorom ayant fait des dizaines de morts et de blessés », a précisé la même source.

« L'Algérie présente ses sincères condoléances aux familles des victimes, souhaitant prompt rétablissement aux blessés », a poursuivi le ministère des AE dans son communiqué, réitérant « le soutien de l'Algérie au Tchad pays frère, peuple et gouvernement, dans sa lutte contre les groupes terroristes ».

L'Algérie a lancé, encore une fois, un appel à la communauté internationale pour « conjuger les efforts internationaux afin d'éradiquer ce fléau dangereux qui menace la sécurité et la stabilité des pays », a conclu le ministère des AE.

La Cour des comptes publie son rapport annuel 2022

La Cour des comptes a annoncé, jeudi dans un communiqué, la publication de son rapport annuel pour l'année 2022.

« Conformément à l'article 199 de la Constitution, la Cour des comptes publie son rapport annuel 2022, établi en respect des dispositions de l'ordonnance N° 95-20 du 17 juillet 1995 relative à la Cour des comptes, modifiée et complétée », note la même source.

Le rapport, précise-t-on, « reprend les principaux résultats des travaux de contrôle réalisés par la

Cour des comptes, au titre de son programme d'activité de contrôle pour l'année 2021, assorti des recommandations qu'elle estime devoir formuler ainsi que des réponses des responsables, représentants légaux et des autorités de tutelle auxquels ces travaux sont notifiés, et ce, dans le respect de la procédure contradictoire ».

Les constatations et les appréciations, qui sont contenues dans le rapport, « visent à favoriser une bonne gestion et une utilisation performante des moyens et des ressources

publiques par les entités contrôlées », souligne-t-on dans le même texte. Selon la même source, « le rapport annuel comprend 14 notes d'insertion et 39 recommandations réparties sur trois parties, dédiées respectivement aux administrations de l'Etat, aux collectivités locales et aux établissements et entreprises publics, suivie d'une quatrième partie, qui rend compte, de l'emploi des ressources budgétaires et humaines de la Cour des comptes ainsi que de ses activités internationales durant l'année considérée ».

Naâma

Plus de 5 quintaux de kif saisis

Les services de Sûreté de la daïra de Sfissifa (Naâma) en coordination avec ceux de la Gendarmerie nationale, ont saisi 509 kg de kif traité, et arrêté deux suspects, a-t-on appris vendredi de la direction de la Sûreté de wilaya.

Cette opération a été menée avec la participation et le soutien de la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de la commune de Djenien Bourezg (extrême sud-ouest de la wilaya), en exploitant

des informations selon lesquelles un réseau criminel transfrontalier organisé, spécialisé dans le transport et le trafic de la drogue, a tenté d'acheminer une quantité importante de drogue depuis la bande frontalière ouest, a indiqué la Cellule de communication et de relations publiques.

L'opération, qui s'inscrit dans le cadre de la coordination des efforts entre les différents corps de sécurité pour lutter contre les réseaux cri-

minels activant dans le trafic de drogue, a permis la saisie, outre de ladite quantité de stupéfiants, d'un camion et de deux voitures qui ont été utilisées par le même réseau, ainsi que l'arrestation de deux suspects, précise la même source.

Après l'accomplissement des procédures légales, une procédure judiciaire a été engagée contre les suspects, qui ont été présentés devant les juridictions compétentes, a-t-on souligné.

17^e Sommet extraordinaire de l'UA **L'Algérie affirme son soutien à l'industrialisation en Afrique**

L'Algérie a affirmé, vendredi depuis Niamey, son entière disposition et son engagement à adhérer aux démarches communes, ainsi que son soutien au renforcement de l'industrie et de l'industrialisation dans le continent africain, mettant l'accent sur la nécessité de mettre en place un nouveau modèle économique adapté à la réalité africaine et d'élaborer une stratégie industrielle globale tenant compte des capacités de chaque pays à atteindre une industrie efficiente et une économie forte, intégrée et cohérente.

Dans le même sillage, M. Benabderrahmane a évoqué les crises politiques, les problèmes de développement et de changements climatiques et les répercussions mondiales de la pandémie de Covid-19 sur la vie socioéconomique des pays, ajoutant que le continent africain, fortement affecté par cette situation déplorable, est aujourd'hui face à un nouveau défi dicté par la conjoncture internationale actuelle et son impact sur la chaîne d'approvisionnement en denrées alimentaires, matières premières et énergie.

Face à cette situation, ajoute-t-il, « nous devons, nous les Africains, renforcer la solidarité interafricaine pour pouvoir résister à ces bouleversements et leurs répercussions, notamment en ce qui concerne notre sécurité alimentaire, car il est désormais nécessaire d'intensifier notre action commune afin de relancer nos économies et de trouver les moyens de réaliser l'intégration en particulier dans le domaine de l'industrie et de la fabrication ».

Parmi les insuffisances qui entrent la relance économique en Afrique, le Premier ministre a relevé notamment « l'absence d'une politique continentale, claire et cohérente, en matière d'industrie et d'industrialisation ». « Au delà de notre soutien politique franc et sincère à toutes les démarches louables, nous sommes appelés, a-t-il soutenu, à tracer ensemble l'avenir de notre continent dans ce domaine vital, par le développement et la diversification de l'économie globale qui s'inscrit dans le cadre du développement durable et cadre avec les objectifs et contenu de l'Agenda 2063 de l'UA », a-t-il soutenu.

M. Benabderrahmane a salué à cette occasion la création de « la Zone de libre-échange continental africaine (Zlecaf) » estimant qu'elle « constituera le cadre réglementaire idoine pour garantir le flux de marchandises et de biens entre les pays, au vu des grands avantages assurés aux produits d'origine africaine, notamment industriels, ce qui en fait un véritable moteur pour la réalisation des objectifs de développement industriel dans notre continent ». Il a enfin exprimé ses remerciements et sa reconnaissance à l'Etat frère du Niger, peuple et dirigeants, pour avoir abrité ce sommet et pour la bonne organisation de cet événement important, et transmis les salutations et les vœux du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour « la réussite des travaux de ce sommet ».

Quelques murmures sur la jeunesse en général et la jeunesse rurale en particulier

Par Mohamed Khiati *

2ème partie

4. LES JEUNES RURAUX DANS LES CHANGEMENTS AGRAIRES

En dépit des problèmes auxquels ils sont livrés, les jeunes ruraux restent souvent des précurseurs du développement du développement local à travers leur implication dans les changements agraires. Leur position dans la dynamique de transformation sociale est très variable, mais, elle est souvent perçue comme dans les zones rurales.

Cette transformation ne peut se définir, selon Jean P. Chauveau, que « par rapport à un champ de forces composite que l'on pourrait singulariser par la notion de « complexe socio-agraire» local qui structuré par les relations familiales, les conditions d'accès des jeunes aux ressources, les conditions de valorisation de leur travail et les effets liés à leur mobilité à la recherche de conditions plus prometteuses ».

Dans ce cadre, il semble que ces facteurs constituent un système et fondent un complexe socio-agraire spécifique qui forge un sentier de dépendance dans la dynamique du changement agraire et détermine les marges de manœuvre des jeunes ruraux par rapport à leur investissement dans l'agriculture familiale et dans les activités agricoles, en général. Il est cependant à noter qu'en matière de concept de « jeunes ruraux », on ne pourrait que proposer une définition à minima, car, ce sont des jeunes personnes, hommes ou femmes, qui résident de manière permanente ou temporaire en milieu rural et qui sont impliqués dans des activités agricoles de manière plus ou moins durable, totalement ou partiellement et que cela corresponde ou non à leurs propres projets de vie. Il existe ainsi une très forte hétérogénéité au sein de cette catégorie sociale.

5. LES BESOINS ET ATTENTES DES JEUNES RURAUX

Dans la pratique de tous les jours, chaque problème a nécessairement une solution, mais chaque solution engendre en elle-même un problème. C'est la nature des choses. En zones rurales, on sait pertinemment que c'est l'agriculture qui y constitue la principale activité. Pour les jeunes ruraux, il s'agit surtout de leur expliquer comment intensifier leur participation à la production, à la création de revenus et de richesses, à la promotion de l'agriculture familiale et au développement et comment les aider à donner un sens à la vie et à se préparer à jouer dans le pays, un rôle constructif.

En voilà alors une problématique aussi épique que résoudre, mais la réponse pourrait être axée autour du concept de reconnaissance, de l'éducation qu'on leur dispense et des possibilités de promotion qu'on leur offre. Les efforts visant à améliorer la vie et la productivité des jeunes notamment les jeunes ruraux passent nécessairement par la reconnaissance de certaines réalités: d'abord, les jeunes constituent une ressource inestimable et ont un rôle primordial à jouer dans le processus de développement national, ils doivent cependant surmonter de nombreux obstacles. Ils ont besoin à cet effet, d'être encouragés, soutenus, accompagnés et surtout orientés.

Les programmes de développement ne peuvent ignorer ces catégories de garçons et de filles qu'ils soient petits agriculteurs, petits éleveurs, pêcheurs, chômeurs ou autres que la déontologie veuille leur suggérer une réponse à leurs besoins et attentes et les mettre en état de contribuer activement aux efforts de développement à travers des initiatives locales résolument soutenues pour ne plus se permettre de prendre le risque de gâcher une telle ressource aussi précieuse qu'inépuisable.

Les jeunes peuvent représenter une force positive majeure de promotion lorsqu'ils disposent des connaissances, de possibilités et des opportunités dont ils ont besoin pour s'épanouir. Ils doivent pour cela pouvoir acquérir une éducation et des compétences indispensables qui leur ouvrent la voie d'accéder au marché du travail et contribuer à la société.

Au niveau mondial, il y a quelques années

déjà, les Nations Unies ont proposé un programme d'action mondial pour la jeunesse couvrant 15 domaines prioritaires accompagnés d'une série de mesures concrètes pour chacun d'eux. Adopté en 1995, ce programme offre un cadre de politiques et de directives pratiques pour la mise en œuvre d'une action nationale et d'un soutien international concerté afin d'améliorer la situation des jeunes dans le monde. A ce titre, l'action préconisée était, d'une manière globale :

- De veiller à ce que l'éducation et la formation soient pertinentes pour l'emploi et utiles pour aider les jeunes à réaliser la transition vers l'âge adulte leur permettant une vie de citoyen actif et un emploi productif et rémunérant;
- de fournir les capitaux de démarrage pour soutenir l'entreprise et offrir des programmes d'emploi aux jeunes et appuyer des programmes de coopération et des banques de développement pour les jeunes;
- d'affecter des ressources à des programmes en faveur des jeunes qui ont des difficultés particulières et les associer à l'élaboration et à la mise en œuvre des programmes de services bénévoles en faveur de la communauté juvénile.

Sur un autre plan, dans les zones rurales, aussi bien les adultes que les jeunes sont à la fois moyens et fin. Ils sont les artisans de toute promotion du cadre local. Leur participation aux activités de la communauté constitue un atout indéniable pour l'essor global du pays. Les jeunes ruraux s'efforcent « vaille que vaille » de devenir des individus productifs qui prennent en main leur propre avenir. Cependant, leurs capacités à devenir productifs dépend de nombreux facteurs :

- D'abord, le lieu où ils vivent est extrêmement important, car plusieurs données sociales et économiques peuvent favoriser ou entraver leur évolution, tandis que leur productivité dépend de leurs aptitudes cognitives et non cognitives à réaliser leurs objectifs ;
- Les pouvoirs publics doivent œuvrer à ce que les structures aident la jeunesse rurale à progresser. Cela est particulièrement important pour les jeunes femmes rurales qui sont souvent en marge du processus de développement. Ils doivent également veiller à ce que le système éducatif permette aux jeunes d'acquérir les connaissances et les compétences dont ils ont besoin pour devenir plus productifs et plus rentables.

Aussi, l'amélioration du sens de communication, le partage des connaissances et de l'information conjuguées aux diverses formes d'orientation permettent aux jeunes ruraux de devenir plus enclins au progrès, plus productifs et plus conscients d'être utiles et constructifs dans la société. Lorsque les zones rurales disposent de meilleures opportunités, des sources de prospérité et de motivation, de meilleurs moyens de transport et de locomotion, d'infrastructures rurales adéquates, les possibilités d'évolution augmentent pour toute la population y compris pour les jeunes.

Une plus grande implication et participation aux affaires de la communauté offre également à ces jeunes ruraux le moyen de construire et de renforcer leur capital social et humain, de développer leurs compétences et d'accroître leur confiance en soi. Ainsi, leur sentiment de maîtrise de leur destin se consolide et leur productivité augmente.

Dans ce développement conceptuel, il est important d'accorder une attention particulière au milieu dans lequel vit la jeunesse rurale. Des programmes et des projets de développement y compris agricoles, aussi réduits soient-ils, serviront sûrement de réceptacles pour toute activité promotrice. Cependant, pour être efficace, un programme de développement en faveur des jeunes ruraux doit tenir compte de trois facteurs principaux qui s'articulent autour de : a) la productivité ; b), la connectivité et c), la maîtrise de son destin qui se renforcent mutuellement. Il doit recenser les difficultés particulières auxquelles sont confrontés les jeunes ruraux, puis élaborer des politiques et des programmes pour les aider et les soutenir.

Il ne va pas sans dire que bien que l'agriculture offre toutes les possibilités de promotion de la jeunesse rurale, il reste que l'inclusion,

l'implication et plus important encore la rétention des jeunes dans le secteur agricole demeurent encore des sujets d'actualité partout dans le monde. La communauté internationale en fait d'ailleurs une préoccupation et les gouvernements nationaux ne sont pas restés muets sur la question.

certainement saisir l'amélioration de l'environnement pour s'impliquer davantage dans les processus de progrès et réaliser leur rêve et concrétiser leurs espoirs.

7. LES JEUNES ET L'AGRICULTURE EN ALGÉRIE

L'agriculture branche économique par excellence, c'est reconnu, offre aux jeunes de pleines opportunités pour se développer et créer des richesses partant de l'idée qu'il est enfin, possible de créer une nouvelle génération d'agriculteurs, plus modernes et plus productifs en lui donnant le goût de l'innovation et du risque calculé et qu'il existe dans toutes les zones rurales des personnes ayant des caractéristiques volontées pour promouvoir cette évolution.

Dans ces zones, il est de pleine mesure de procéder par différenciation dans la mise en œuvre d'approches pour leur promotion étant donné l'existence de nombreuses catégories. Il s'agit surtout de jeunes sans instruction aucune, de ceux et celles ayant des formations qualifiantes ou professionnelles et autres franges ayant des formations supérieures. Chacune de ces catégories a ses propres attentes et préoccupations. En agriculture, toutes ces catégories ne sont pas toutes impliquées dans le secteur de l'agriculture. Certaines d'entre elles sont caractérisées par leur mobilité.

Ainsi donc, beaucoup de jeunes, hommes et femmes, parmi lesquels beaucoup sont universitaires et postuniversitaires dotés de réelles compétences, de connaissances et de savoir peuvent être de réels précurseurs du développement et de la promotion sociale dans les zones rurales, lorsqu'ils optent de rester dans ces zones. Ils demeurent, avec les autres catégories bien sur des atouts pour le développement local, en participant pleinement aux affaires de la communauté.

Le milieu rural a été historiquement, ici et partout dans le monde, la base de toute évolution. Nombre de jeunes, même ceux et celles issus des milieux urbains seront attirés par la vie dans ce milieu, si les conditions favorables leurs seront fournies. Dès lors, cette tendance pourrait, dans certaines mesures, inverser l'exode, des villes vers les campagnes, ce qui constituera, un autre facteur permettant d'asseoir une dynamique réelle dans ces zones et un élément essentiel pour la répartition territoriale de la population.

L'objectif visé de la démarche est de faire disparaître certains handicaps économiques et montrer à la jeunesse que l'agriculture est un moyen important pour gagner sa vie. Il s'agit également d'amener les jeunes à adopter une attitude positive à l'égard du développement et de la conservation des ressources naturelles.

En poursuivant de tels objectifs, il est espéré de réduire les disparités et d'améliorer l'image de marque de l'agriculture et l'agriculteur à faire preuve d'initiative et à résoudre ses problèmes, de favoriser l'apparition d'une agriculture plus méthodique et plus scientifique dans l'optique de l'adoption d'une agriculture intelligente à l'avenir et d'aider la population à accroître ses connaissances pratiques et à mieux gérer ses affaires.

En Algérie, comme on le sait, l'agriculture est le premier secteur de l'atteinte de la sécurité alimentaire du pays et source principale de revenus et d'emplois pour une large catégorie de la population rurale qui fut estimée en 2008 (RPGH) à 11.608.851 personnes réparties sur 778 communes rurales. Le secteur emploie, en 2022, 2,7 millions de personnes estimé les statistiques fournies par le département ministériel de l'agriculture.

Dans la revue de la littérature consultée au sujet de la jeunesse en Algérie, le Conseil national économique, social et environnemental (CNESE) affirme que cette dernière constitue «un enjeu de premier ordre de par son poids démographique». Les jeunes de 15 à 24 ans représentent 23,3% de la population en 2018, soit 9,9 millions et par son ambition de mettre en place un développement inclusif centré sur le citoyen».

A suivre

GHARDAÏA

Cap sur la formation professionnelle

Le secteur de la Formation et de l'Enseignement professionnels est « mobilisé » pour la réinsertion par la formation des personnes aux besoins spécifiques et en détresse dans la vie professionnelle, en préservant la dignité humaine, a affirmé jeudi à Ghardaïa, le ministre de secteur Yacine Merabi. S'exprimant lors de l'ouverture d'une journée d'étude nationale consacrée à « la formation des personnes aux besoins spécifiques (détenus, personnes en détresse, handicapés et ceux des centres de la Protection de l'enfance), en présence des responsables de la wilaya et les différents secteurs concernés (action sociale et Solidarité, Justice), le ministre, a souligné que : « l'ensemble du secteur de la Formation et de l'Enseignement professionnels est mobilisé pour la réinsertion par la formation de cette couche sociale fragile dans la vie professionnelle, tout en préservant la dignité humaine ». « Cette démarche, s'inscrit dans une perspective de préparation de cette catégorie de la population pour son insertion dans l'environnement social », a indiqué M. Merabi. En marge de cette journée d'étude nationale organisée à l'Institut national de la Formation professionnelle spécialisée, le ministre a souligné que : « la réinsertion de nos jeunes constitue une priorité pour le secteur afin de mettre sur le marché du travail une main-d'œuvre qualifiée et une ressource humaine compétente

pour l'économie nationale ». « Les diverses actions mises en place par les pouvoirs publics, en matière de formation, convergent vers la mobilisation des moyens et la mise en place des mécanismes nécessaires, en vue de doter l'ensemble des centres et des ateliers de formation, en équipements adéquats » a-t-il ajouté. Pour cela, le ministre a appelé les responsables du secteur à la répartition et l'utilisation rationnelle du matériel pédagogique dans les différents centres de formation. « Les équipements et matériels non utilisés dans un centre doivent être répartis à d'autres centres qui en expriment le besoin », a-t-il ajouté, avant d'insister sur la nécessité de créer des filières et spécialités dédiées, exclusivement, aux aveugles lors de la prochaine rentrée de formation professionnelle afin d'acquérir et d'apprendre un métier à même de leur ouvrir des opportunités sur le marché du travail. M. Merabi, a souligné que son secteur « fait la fierté de notre politique et stratégie de formation adoptée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune », avant d'annoncer la tenue d'une conférence des ministres arabes de la Formation professionnelle avant la fin de l'année en cours, à Alger. De son côté, le directeur de la Recherche et la Réinsertion sociale au ministère de la Justice, M. Kada Belghithri Faïdoun, a mis en avant l'importance de la formation professionnelle dans

la vie des pensionnaires des établissements pénitenciers pour leur réinsertion dans la vie sociale. Plus de 46.000 pensionnaires ont été inscrits dans le dispositif de formation, dans les 400 ateliers existants dans les différents établissements de rééducation, à travers le pays qui assurent près de 150 métiers spécialisés, depuis l'année écoulée 2021/2022, a-t-il indiqué, précisant que 35.000 pensionnaires se sont inscrits pour l'année actuelle 2022/2023.

Accompagné du wali de Ghardaïa, Abdallah Abinouar, le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, a visité une unité de production de pots d'échappement et radiateurs pour différents véhicules où des stagiaires de la Formation professionnelle poursuivent un stage de formation, avant d'inspecter le Centre de formation de Bounoura, où il a présidé la cérémonie de signature de deux conventions entre son secteur et les directions des Moudjahidine, et l'Action sociale et de Solidarité, ainsi que l'agrément de création d'un établissement privé de formation en Art graphique et audiovisuel. Après une visite des ateliers pédagogiques du Centre de formation de Daya Ben Dahoua, un exposé sur l'état des lieux du secteur a été présenté au ministre avant d'achever sa visite par l'inspection du projet de construction d'un Centre de formation à Oued N'chou (Nord de Ghardaïa).

BOUIRA

Un jeune découvert pendu

Un jeune citoyen, âgé de 27ans, a été retrouvé, pendu à une corde suspendue, à un chêne, avant-hier aux environs de 12h 36. L'endroit se trouve sur un passage de la voie ferrée et à proximité de son domicile, sis au hameau Ouled Bouchia situé, à la sortie-sud du centre-ville de Bouira.

Les services compétents ont

ra. Informés par des passants, les éléments de la Protection civile du poste avancé 140, sont intervenus sur le lieu du drame. Une fois le décès constaté, la dépouille a été évacuée au service mortuaire du Centre hospitalier de la ville de Bouira.

ouvert une enquête pour élucider les causes de cette tragédie qui a endeuillé toute une famille et mis en émoi toute la population du hameau Ouled Bouchia. Il est à noter que, N.M âgé de 27 ans, était marchand de fruits et légumes de son état.

Farid Haddouche

l'adolescent aurait dans un premier temps, refusé de sortir avant de s'emporter et de frapper son professeur. Nous saurons que l'enseignant a déposé plainte.

F. H.

L'enseignant aurait demandé à l'élève de quitter la classe d'une manière peu entreprenante. Furieux,

Le malheureux incident s'est produit au Collège d'enseignement

Promotion de la langue amazighe : Le réalisme du HCA

C'est ce qu'a déclaré avant-hier, jeudi, Si El Hachemi Assad, secrétaire général du Haut-Commissariat à l'Amazighité (HCA), lors d'un point de presse qu'il a effectué au pôle universitaire 'Akli Mohand Ouhadji', où il s'est rendu pour la mise à jour de la Convention de partenariat et d'entraide avec le département de langues et culture amazighes.

Sur place M. Si El Hachemi Assad s'est prêté aux questions des journalistes pour ce qui est de la situation de la langue amazighe et les étapes qu'elle a franchi depuis sa consolidation dans la nouvelle Constitution de 2020. L'orateur dira à cet effet, que la langue amazighe a fait de grands pas, pour la simple raison qu'elle a réussi à ouvrir des départements de la langue amazighe dans les wilayas de Bouira, Bejaia, Tizi-Ouzou, Tamanrasset et prochainement dans la wilaya de Chlef, où un département de langue amazighe verra le jour à l'université 'Hassiba

Ben Bouali'. D'autre part, El Hachemi Assad révélera aux journalistes que le HCA organisera un colloque international sur Jugurtha, en 2023. Concernant Yennayer qui est « un réceptacle rassembleur du peuple algérien, car il renforce la cohésion nationale » admet M Assad, ce dernier annoncera qu'un programme spécial est élaboré pour les festivités officielles et nationales, dont le choix a été porté sur Ghardaïa, cette fois ci. Un choix sans doute bien pensé. Nous saurons également que non seulement Ghardaïa abritera les festivités nationales de Yennayer, elle aura également l'insigne honneur, de couvrir le déroulement du décernement du prix du président de la République de littérature et langues amazighes. Il est question également, de la semaine des langues africaines qui se produira dans la wilaya de Tlemcen. Pour ce qui est de la production livresque, l'intervenant dira

qu'une profusion de parutions s'affirme, notamment pour ce qui est du livre pour enfants traduits en plusieurs langues, dont les contenus renferment des histoires légendaires de notre patrimoine immatériel. Par ailleurs, le responsable du Haut-Commissariat à l'Amazighité a regagné la salle des conférences de la bibliothèque principale pour la lecture publique afin d'assister à une réunion de travail avec les cadres du secteur de l'Education nationale et les enseignants de la langue amazighe. Entre temps, des thèmes ont été abordés, à savoir : la valorisation du coefficient de la langue amazighe et la révision du volume horaire consacré à l'enseignement de la matière. Son dernier lieu visité a été le siège de la Radio régionale où il a assuré une émission en direct et durant laquelle, il a insisté sur le rôle représenté par le monde des médias, toutes corporations confondues, dans la promotion de la langue amazighe. Dans ce contexte, il a préconisé des formations au profit des journalistes en langue amazighe afin d'améliorer leurs performances dans cette langue.

F. H.

Horaires des prières pour Constantine et ses environs

02 jourmada el oula 1444

El Fedjr 05h52	Dohr 12h22	Assar 15h01	Maghreb 17h23	Icha 19h46
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



MILA

Un tracteur se renverse : deux morts

Le conducteur d'un tracteur et son compagnon âgés respectivement de 19 et 21 ans sont morts, jeudi dernier, à 18h20, apprend-on auprès de la Protection civile de l'unité centrale de Mila. Les deux victimes ont été éjectées et renversées par leur engin qui roulait sur une route

B. Bousselah

Mise en exploitation de projets d'investissement

Au total 15 projets d'investissement sont entrés en exploitation après le parachèvement des procédés visant la levée des entraves, lors d'une cérémonie tenue, jeudi dernier, à l'usine de production et de transformation de peinture, implantée dans la zone industrielle, dans la commune de Chelghoum Laid, en présence du wali. En effet ces autorisations d'exploitation exceptionnelle sont localisées sur le territoire de la wilaya. Il s'agit d'investissement en lien avec les secteurs

B. B.

de production de l'industrie et des services, à l'exemple de gares routières introduites pour la 1^{re} fois. Selon le directeur de l'Investissement, ces projets d'investissement permettront la création de 315 emplois directs. Les obstacles ayant entraîné les autres projets en souffrance qui seront réglés, incessamment, a rappelé le wali Mustapha Gueriche, à la faveur des audiences programmées de manière continue avec des groupes restreints d'investisseurs dans le cabinet du wali.

KHENCHELA

Récupération de pièces archéologiques volées



Les éléments de la Brigade de recherche et d'investigation (BRI) de la sûreté de wilaya de Khencela, en coordination avec la Brigade mobile de police judiciaire (BMPJ) d'Ouled Rechache sont parvenus à récupérer les pièces archéologiques volées, sur un site archéologique près du village de Ras El Ma dans la commune d'Ouled Rechache, a indiqué, jeudi, la cellule de communication de la Sûreté de wilaya. Selon la même source, l'affaire a été traitée suite à l'exploitation d'informations parvenues à la BRI relatives à la possession par une personne de pièces archéologiques issues de fouilles non-autorisées et dissimulées dans son domicile, dans la commune d'Ouled Rechache. Après la délivrance par le procureur de la République près le tribunal de cette commune d'une autorisation de perquisition, le suspect a été interpellé en coordination avec la BMPJ d'Ouled Rechache, à proximité de son domicile dont la fouille minutieuse en

présence du suspect a permis de trouver une sépulture double de l'époque romaine, cinq pierres polies de diverses formes et tailles et quatre autres pierres polies de grande taille, selon la même source. Exploitant les déclarations du suspect, les forces de la BRI et de la BMPJ d'Ouled Rechache se sont déplacées sur le site archéologique en compagnie d'un représentant de la direction de la Culture et des Arts qui a affirmé que la sépulture appartient à l'époque romaine, ainsi que les autres pierres qui relèvent des biens archéologiques protégés, selon la même source. L'inspection du site a montré des traces de destruction et de fouille non autorisée, a ajouté la même source. Un dossier pénal pour « recel de biens culturels classés et inscrits sur la liste de recensement complémentaire des biens culturels après leur découpage », a été constitué contre le mis en cause présenté devant le parquet territorialement compétent, est-il indiqué.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

02 jourmada el oula 1444

El Fedjr 06h06	Dohr 12h36	Assar 15h14	Maghreb 17h36	Icha 19h59
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



Conférence de Frédéric Martel à l'Institut français d'Algérie à Oran (ex-CCF)

«L'Internet global n'existe pas et n'existera jamais»

Telle une cerise sur le gâteau, la conférence magistrale donnée jeudi à l'Institut français d'Algérie à Oran par Frédéric Martel sur « la géopolitique du numérique en Méditerranée/Afrique » est venue clore le « Novembre numérique », un rituel qui s'est inscrit depuis 2017 sur l'agenda du réseau culturel français à l'étranger. Très à l'aise au micro, le producteur et animateur de l'émission « Soft Power » sur la radio France Culture a pourtant bien pris le soin de son contenu en ayant été lui-même. Il a surtout trouvé la manière la plus authentique, celle qui lui ressemble, pour traverser les premières minutes de son contact avec son public du jour. Après, tout s'est déroulé à un très haut débit... Mais, convenances exigent, l'orateur s'est excusé d'emblée auprès des enseignants de français, présents en nombre, pour l'usage fréquent d'anglicisme qui sera fait par lui au fil de son exposé, sujet exige. Une fine « nota bene » bien à sa place d'autant que la conférence coïncidait avec le « Jour du Prof de français », journée internationale célébrée le 24 novembre.

Houari Saaïdia

D'entrée de jeu, le conférencier visionne une séquence de vidéo YouTube au contenu a priori sans rapport avec le thème de sa conférence : un clip du chanteur palestinien Mohamed Assaf. Il augmente le volume et laisse se dérouler presque jusqu'à la fin la chanson patriotique «Alli El-Kofia» (Brandis le keffieh, coiffe traditionnelle arabe portée notamment par les Palestiniens). «Qui parmi d'entre vous connaissent ce chanteur ?», interroge-t-il. Plusieurs doigts s'élèvent. «Je l'ai rencontré un jour au Liban. Il est né à Rafah, au sud de Gaza. J'ai pu l'interviewer dans mon émission radio. Il était très jeune quand il s'est mis à chanter dans des fêtes de mariage aux villages. Assez vite, il a été repéré. Ensuite, il a chanté entre autres une chanson revendiquant le droit à l'enseignement pour les enfants des territoires palestiniens occupés. Il est devenu vite un célèbre chanteur local puis national. Il a été nommé ambassadeur de bonne volonté pour la paix par l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) et également ambassadeur de la culture et des arts par le gouvernement palestinien (il a reçu aussi un poste avec un statut diplomatique de la part du président palestinien Mahmoud Abbas : Ndlr)... Un jour, alors qu'il n'était encore que très peu connu, il a voulu participer à Arab Idol, la célèbre émission de show télévisé diffusée par la chaîne MBC. Le problème, c'est qu'il doit aller au Caire via le check-point de Rafah. C'est toujours très compliqué, très pénible, quand on veut sortir de la bande de Gaza. J'en connais un bout pour avoir traversé ce poste-frontière dans l'autre sens. Ça m'a pris plus d'une journée. Pourtant, j'avais un passeport européen avec les visas de France, de l'Egypte et du Hamas. A l'époque, pour les étrangers, il fallait impérativement avoir trois visas pour entrer à Gaza. Arrivé en retard, le pauvre Mohamed Assaf a appris qu'il ne pouvait prendre part au concours. Très triste, il s'est mis à pleurer tout en chantant. Et soudain, un autre jeune Palestinien venu lui aussi pour participer à Arab Idol, très touché par la scène, lui dis : 'Tu as une très belle voix, tiens prends mon ticket. De toute façon, moi je n'ai aucune chance d'être retenu'. Assaf a pu donc monter sur scène. Et de succès en succès, il s'est retrouvé en phase finale de cette deuxième version d'Arab Idol, dont il a été vainqueur à l'arrivée. Aujourd'hui, qui dit Mohamed Assaf, dit 12 millions de followers sur Facebook et 5 millions et demi sur Instagram».

LE CAS DU CHANTEUR PALESTINIEN M. ASSEF COMME CONTRE-EXEMPLE

Fin de suspense, pointe de la combinaison : Frédéric Martel livre enfin la finalité de cette longue circonvolution. « Si je vous raconte cette histoire c'est pour vous dire en substance qu'on a là un célèbre chanteur arabe qui a des dizaines, voire des centaines, de millions de fans, dont des millions d'abonnés sur les réseaux sociaux, mais qui en revanche reste très peu connu voire méconnu en dehors du monde arabe. Pour preuve, si je ferais cette même conférence à Rio de Janeiro, à Tokyo, à Paris ou bien dans d'autres villes, personne ne branchera car personne ne connaît Mohamed Assaf. On est sur Internet avec cet apriori que tout le monde connaît tout le monde et tout le monde connaît les contenus

qui circulent tant ceux-ci sont globalisés d'une certaine manière. A première vue, tout le monde partage les mêmes contenus et on est à la base connecté de la même manière. Pourtant ce sujet de grand public qu'est le chanteur Mohamed Assaf ne concerne qu'une population, certes très large, mais qui est très spécifique en même temps. Et c'est là exactement la thèse que j'aurai à développer tout au long de cet exposé. Sur le Net, on est tous connectés, il n'y a pas de frontières. Mais, dans le même temps, nous vivons tous avec les contenus qui nous sont spécifiques et ceux-ci, me semble-t-il, fonctionnent avec les frontières alors même qu'Internet est sans frontières. A écouter les patrons de Silicon Valley, tout le monde parlerait la même langue, une sorte de 'globish' en l'occurrence. A les en croire, il n'y a plus de frontières et les contenus circulent librement et, au fond, nous sommes tous embarqués sur le même bateau, le même Internet. Selon eux, les frontières seraient un concept dépassé : un monde sans bornes : 'Boundless'. Moi, et je suis bien loin d'être le seul, je n'adhère pas à cette hypothèse. Je pense que sur Internet, nous sommes tous territorialisés. Je perlerais plutôt de la géo-localité. C'est un mot que j'emploie assez souvent. Et cet exemple que j'ai choisi tout à l'heure, ce n'est pas pour nier l'existence de contenus globaux car de fait il en existe pleins : les nouveaux Biomes C, Black Panther, des films de cinéma, des séries télé, etc. Cependant, le gros des contenus que nous consommons sur Internet sont liés à l'espace. Or, comment définir cet espace ? En anglais, il y a deux mots équivalents entre lesquels il y a une grosse nuance : le mot 'border' qui veut dire frontière réelle, qu'elle soit matérielle ou pas, et le mot 'frontier' qui signifie frontière symbolique. Je peux citer pour faire bref l'exemple du mythe de la frontière Ouest d'Amérique où on partit chercher de l'or ou encore l'exemple du fameux discours de John Kennedy (le 25 mai 1961) annonçant l'envoi d'hommes sur la lune avant la fin de la décennie avec ce concept de 'nouvelle frontière' qu'il a utilisée alors.

INTERNET AVEC/SANS FRONTIERES ET LA GEO-LOCALISATION

Donc, sur Internet, il n'y a pas de 'border' à proprement parler, mais plutôt des 'frontiers' et des contenus qui passent à travers et qu'on peut lire dans une langue qu'on parle. Bref, on est territorialisé, y compris sur Internet. Le territoire n'est pas un auxiliaire ou un accessoire au contenu, il en est un élément fondamental et essentiel. Le contenu est fonction du territoire et non l'inverse. C'est pour cela que je dis que sur Internet, on reste géo-localisés et lié à un endroit, une communauté, une appartenance sociale, linguistique, culturelle... Il y a des sphères dans lesquelles on évolue. Ce ne sont pas, à vrai dire, des bulles totalement et hermétiquement fermées. Ce sont plutôt des bulles qui s'interagissent, échangent mutuellement. Parfois dans le sens positif, parfois dans le sens négatif. Un Russe et un Ukrainien peuvent difficilement se parler depuis un certain temps. Mais nous pouvons toujours imaginer un échange douloureux entre une mère russe et une mère ukrainienne ayant en commun le chagrin au cœur d'un fils tué au combat ou la peur au ventre d'une malheureuse nouvelle venant du front. En tout cas, si c'était fermé tant que ça, il n'y aurait jamais eu de clashs et des batailles sur les réseaux sociaux». Et comme pour conclure cette section de son intervention, le conférencier

a estimé que « l'Internet global n'existe pas et n'existera jamais et que celui-ci n'abolit pas les frontières, il les consacre plutôt. Les infrastructures, les plateformes, les réseaux sociaux, les softwares sont souvent globaux ; mais les contenus ne le sont pas. Encore qu'il y ait des infrastructures, et de plus en plus, non américaines : Baidu et Alibaba en Chine ; Taringa au Brésil ; Flipkart en Inde ; Ozon et VKontakte en Russie, autant de sites que j'ai visités. Les contenus ne voyagent pas bien sur Internet. Par ailleurs, il faut noter que l'Internet n'est pas la destruction de la tour de Babylone. «Ceci étant dit, comment tout cela se transpose dans la Méditerranée ? Nous sommes certes toujours dans une phase de mondialisation, même si cela à tendance à décliner, voir même se décontracter pour s'inverser vers une sorte de dé-mondialisation. Force et de remarquer de prime abord qu'il y a une forte puissance potentielle arabe, avec une étendue géographique de plus de 13 millions de km² et une population de plus 500 millions de personnes, avec pleins d'éléments en communs entre peuples, et des richesses naturelles, énergétiques, économiques...

L'APRES-PETROLE : L'ALGERIE DOIT S'Y METTRE, Y COMPRIS «EN SOFT»

On a d'importantes capitales économiques et touristiques : entre autres Doha, Dubaï, Riyad, Beyrouth, Le Caire, Tunis, Alger, Casablanca, Marrakech, entre autres grandes villes ça et là. Le potentiel local est là, il est hyper-important... L'Algérie, puisque c'est elle qui nous importe le plus ici, comment peut-elle défendre ses intérêts et par delà même son influence culturelle ? Elle fait déjà, disons partiellement, par le biais d'un lien assez fort, celui localisé à Marseille, où on trouve par exemple beaucoup de dialogues via les blogs sur différentes et diverses thématiques. Du coup, quel pourrait être le soft pour l'avenir de l'Algérie ? Qu'on le veille ou pas, et ce n'est pas là une critique qu'on fait à l'égard du régime en Algérie, le fait est là : les réserves hydrocarbures sont en train de s'amenuiser. Il va falloir trouver au plus vite d'autres ressources. Quand j'étais en Arabie Saoudite, à Dubaï, Abou Dhabi, Doha et d'autres villes du Golfe arabe, j'ai réalisé combien ils savent eux mettre toute leur économie dans l'après-pétrole. Et à en juger du degré de développement auquel ils sont parvenus, il me semble bien qu'ils sont déjà prêts pour l'ère post-pétrole ». Un peu plus loin, le conférencier évoque le cas inévitable des Etats-Unis en matière de numérique, en général, mais aussi celui des pays émergents. «Les US ne sont plus les seuls acteurs. Les pays émergents émergent aussi avec leur culture et leurs médias 'Mainstream' ainsi que leurs valeurs et leurs identités (Global Gay). Dans la culture et Internet on va vers un 'multipolar world'. Je ne suis pas le premier à parler de pays émergents. Le numérique a fait exploser la catégorie des BRICS. Ce n'est pas une crise que nous traversons. Le sujet c'est que le monde change. Ce changement, c'est la fragilisation de l'Europe face aux pays émergents».

LES SMART CREATIVES ET LES SMART CURATION

«On connaît les tendances en cours : le téléphone devient smart, l'Internet devient mobile, la culture devient mobile et la télévision qui était passive (on l'opposait ainsi au cinéma ou au théâtre considérés com-

me des arts actifs) devient quant à elle sociale, donc active. En même temps, on a besoin des créateurs, ils ne disparaissent pas, bien au contraire. Comme l'a bien dit le musicien Jean-Michel Jarre : 'la partie smart du smart-phone, c'est nous. D'autre part, Internet, par nature, c'est l'abondance, sans hiérarchie. La désintermédiation. La question est donc celle de la hiérarchisation et de la curation : trop de tweets, trop de sites, trop de posts, trop de vidéos... Cette abondance a tué les flux RSS, le Google Reader, et elle tuera le podcast etc...». Voici par ailleurs une super anecdote racontée par Frédéric Martel. «Aux Etats-Unis, j'ai fait une fois l'objet d'une arrestation sur une route d'Arizona. 50 km heure au lieu de 40 ? Sirènes hurlantes. Le flic sort de sa voiture – la consigne est claire : ne jamais sortir de la voiture sinon on se fait tuer ! Je m'excuse d'avoir dépassé un peu la vitesse dans la 'ville'. J'emploie le mot «city». Il se met en colère : «It's not a city. It's a town.» (ce n'est pas une ville, c'est un village ici). Il vérifie mon permis de conduire et me laisse partir, sans contravention. En me quittant, il me dit, comme une gentille recommandation : 'When in Rome, do as the Romans do' (En Français, on dirait : 'Si tu es à Rome, vis comme les Romains ; si tu es ailleurs, vis comme on y vit'). Cette formule vient probablement du latin : 'Si fueris Romae, Romano vivito more; si fueris alibi, vivitosicutib'. Je sais bien qu'Internet modifie la donne et que le territoire n'est pas le même lorsqu'on est dans les «borders» terrestres et dans les «frontiers» numériques. Mais les géants du Net doivent savoir y vivre comme les Français et comme les Européens. Dans l'analogique, comme le digital, in real life, comme sur Internet : si tu es en Europe, vis comme un Européen. Question de la régulation, il ne faut pas réguler Internet ; mais ses acteurs. J'ai été en fait expert du président de la commission. Le mot 'régulation' devient un gros mot...»

Frédéric Martel en quelques lignes.

Né le 28 octobre 1967 à Châteaurenard (Bouches-du-Rhône), est un écrivain, sociologue et journaliste français. Il est, depuis 2020, professeur en économies créatives à l'université des Arts de Zurich. Il est connu notamment pour ses ouvrages «Le Rose et le noir», «De la culture en Amérique», «Mainstream, Enquête sur la guerre globale de la culture et des médias», «Smart, Enquête sur les Internets» ainsi que du New York Times Bestseller : «Sodoma : Enquête au cœur du Vatican». Ses livres ont été traduits dans une vingtaine de langues.

Martel est successivement chef du bureau du livre à l'ambassade de France en Roumanie (1990-1992), chargé de mission au département des affaires internationales du ministère de la Culture (1992-1993), collaborateur de l'ancien Premier ministre Michel Rocard (1993-1994), puis rédacteur en chef de la revue intellectuelle de la CFDT (1995-1997, auprès de Nicole Notat). Il est ensuite chargé de mission au cabinet de la ministre de l'Emploi et de la Solidarité, Martine Aubry (1997-2000), où il devient sa plume, puis chercheur à l'EHESS et conseiller du président de l'EHESS, Jacques Revel (2000-2001), et ensuite un attaché culturel à l'Ambassade de France aux États-Unis (2001-2005). En 2012, Martel publie une enquête sur Nicolas Sarkozy et révèle dans Marianne et pour L'Express un scandale lié à la fondation de Carla Bruni.

Chercheur associé à l'Institut national de l'audiovisuel (INA) en 2009-2010, il y fonde en 2010 le site inaglobal.fr, web-revue des industries créatives et des médias. Producteur/animateur à France Culture de l'émission Soft Power, magazine des industries créatives numériques, entre autres.

Exécutif de wilaya 9.953 logements en cours de réalisation et plus de 9.000 autres bientôt lancés

Le wali d'Oran, M. Saïd Sayoud, a présidé dans l'après-midi du mercredi 23 novembre 2022 la réunion du Conseil exécutif de wilaya, en présence du président de l'Assemblée populaire de wilaya, du secrétaire général de la wilaya, les députés, des membres du Parlement dans ses deux chambres, les directeurs d'exécutif, les chefs de daïra et les présidents des APC, les membres du Conseil supérieur de la jeunesse et des cadres de la wilaya.

D. B.

Dans son allocution d'ouverture, le wali a évoqué les préparatifs de deux événements importants qui se dérouleront à Oran à partir de la semaine prochaine. Il s'agit des préparatifs pour recevoir les secrétaires généraux africains pour la tenue d'importantes rencontres dans le domaine de l'agriculture, suivis de la préparation de la rencontre africaine pour la sécurité et la paix prévue à Oran le premier week-end de décembre et qui verra la participation de 16 pays africains.

Abordant le volet lié au logement, le chef de l'exécutif a donné des instructions pour accélérer le rythme des opérations d'attribution des logements assurant qu'un quota de 9.953 unités est actuellement en cours de construction, et a également donné des instructions pour démarer le quota prévisionnel de quelque

9.084 logements, dont les travaux n'ont pas encore été lancés. Le wali a en outre instruit les responsables concernés pour l'élaboration des listes de bénéficiaires de logements sociaux avant la fin de l'année, la mise en place d'une commission assurée pour le suivi et l'inspection des projets de logements et des promoteurs immobiliers. Le wali a en outre appelé les services concernés pour élaborer une liste noire des promoteurs immobiliers négligents et qui ne respectent pas le délai d'achèvement des projets de logements. D'autre part, le wali a réitéré ses instructions pour poursuivre la lutte contre les constructions illicites signalant au passage qu'une demande sera adressée au ministère de l'Habitat pour que la wilaya d'Oran bénéficie d'autres quotas de logements dans les meilleurs délais, au vu de l'important portefeuille foncier récupéré par la wilaya. Il a également souligné la

mise à disposition de toutes les aides et facilités aux promoteurs immobiliers qui respectent les conditions. Abordant d'autres sujets d'actualité notamment le problème des nouvelles constructions illicites au niveau de Mers El Kebir «Aïn Khadidja», le wali a ordonné la mobilisation d'un comité composé du chef de daïra, le conservateur des forêts, du directeur du département agricole et l'Office national des terres agricoles pour l'éradication de ces constructions. Il a aussi signalé que la wilaya accordera des subventions aux communes déshéritées pour le transport scolaire et les cantines.

Enfin, le chef de l'exécutif a appelé les présidents des APC du littoral et les chefs de daïra pour entamer dès maintenant les préparatifs de la saison estivale, en s'attelant à élaborer les cahiers des charges pour les propriétaires d'hôtels adjacents aux plages et la location des parkings.

Vaste opération de contrôle des bus De graves manquements et infractions dans le secteur du transport urbain

J. Boukraa

Une campagne de contrôle et de sensibilisation effectuée mardi après-midi a permis de relever de graves manquements, dépassements et infractions au secteur du transport urbain de voyageurs.

Cette opération à laquelle étaient associés les membres de la commission de santé et d'hygiène de la commune d'Oran, les éléments de la sûreté nationale, des membres de l'association de protection des consommateurs, les agents de la CASNOS, a ciblé en cette première sortie 25 bus et s'est soldée par le retrait des documents de 17 bus afin de prendre les mesures idoines au vu des infractions et certains propriétaires ont été convoqués pour se présenter devant la CNAS afin de régulariser la situation de leurs receveurs et chauffeurs.

Cette commission mixte a aussi découvert à sa grande surprise un bus de transport exerçant sur une ligne sans aucun document ou autorisation

d'un quelconque service administratif de la wilaya d'Oran. Le véhicule a été placé en fourrière en attendant les suites à venir. Tous les receveurs et conducteurs de bus n'étaient pas déclarés et ne possédaient pas une affiliation à la CNAS et ne disposaient pas de certificats de bonne santé pour exercer ce métier, la majorité des véhicules n'étaient pas propres et leur maintenance laisser à désirer. Soit ils ne disposaient pas de vitres latérales ou sur les portes, pas de pare-brises arrière, parfois ils étaient remplacés par des rubans adhésifs ou un morceau de plastique. Les sièges, s'ils n'étaient pas enlevés pour gagner de la place pour les usagers debout en faisant fi de la loi, étaient éventrés, sales et crasseux et inconfortables. Mais le plus grave, c'est que cette commission a relevé que beaucoup de transporteurs avaient leurs pneus très mal entretenus, soit lisses ou présentaient de larges fissures accroissant ainsi le risque d'explosion et de perte de contrôle du véhicule. En effet, partout

Cap Carbon

Des accès fermés par des constructions illégales rouvertes

K. Assia

Plusieurs accès fermés dans la localité côtière de Haï Akid Othmane ex-Cap Carbon, dans la commune d'Arzew ont été rouverts par la commission chargée de lutter contre les habitations illégales. Outre ces accès bloqués, il a été procédé à la démolition d'une construction illégale érigée à quelques encabulations de la mer. Cette opération initiée conformément aux directives du wali d'Oran va se poursuivre le long du littoral arzewien et toute construction ou aménagement entrepris récemment en violation de la loi sera démolie par les autorités locales.

En effet, les maires et les chefs de daïras ont été instruits de renforcer le dispositif de contrôle et surtout de

procéder à la démolition de toute habitation illégale ou extension anarchique. Au niveau d'Arzew, les services de l'APC avaient entamé, en début d'année, cette campagne avec la démolition de quatre habitations et deux clôtures érigées illégalement au niveau de cette localité balnéaire d'Arzew. L'empietement sur des espaces, pourtant protégés par plusieurs lois, a participé à l'érosion de la bande sableuse et à la régression de l'activité touristique dans les communes côtières. Sur ce, des directives ont été données aux maires et aux chefs de daïras d'intensifier le contrôle, de lutter contre tout dépassement dans ce registre, tout en prenant les dispositions qui s'imposent dans telles situations.

En juillet dernier, plusieurs exten-

Ils organisaient des traversées clandestines à partir de Aïn El Turck Sept passeurs dont 4 étrangers arrêtés



Ph.: Arch.

K. Assia

diligentées à la fois sur le terrain et sur le plan du renseignement ont été concluantes.

Les policiers ont réussi à localiser leur emplacement et en collaboration avec les services de sécurité, ils ont été arrêtés.

Cette opération a donné lieu à la saisie d'une embarcation de 5,20 mètres de long, un moteur de 80 CW, deux gilets de sauvetage, un véhicule en plus d'une somme d'argent de 60.000 dinars provenant de leur activité illégale. Ils ont été présentés jeudi au tribunal pour association de malfaiteurs, traversée clandestine, mise en danger de la vie d'autrui, entrée illégale sur le territoire national, séjour irrégulier sur le sol algérien.

El Braya 1.000 poussins décimés par un incendie

Un incendie s'est déclaré, avant-hier hier, dans deux serres d'élevage de volailles, décimant 1.000 poussins. Selon la protection civile, le sinistre s'est déclaré dans la localité de Debaiba, commune d'El Braya.

Les flammes ont ravagé les deux serres et décimé l'ensemble des poussins. Aucun dégât humain n'a été enregistré, fort heureusement. J.B.

Hassi Bounif Un homme mortellement électrocuted

Un homme de 55 ans est mort électrocuted avant-hier. Selon la protection civile d'Oran, la victime avait reçu une décharge électrique d'un poteau à Hassi Bounif. La dé-

pouille a été déposée à la morgue de l'hôpital 1^{er} Novembre pour subir une autopsie et une enquête a été ouverte afin de déterminer les causes exactes de ce drame. J.B.

Cité Gherris à Aïn El Turck Incendie dans une armoire de compteurs électriques

Un grave incendie s'est déclaré avant-hier dans des compteurs électriques dans un immeuble à la cité Gherris dans la commune de Aïn El Turck. L'intervention des pompiers a permis d'éviter la propagation des flammes dans cette bâtisse composée 4 étages.

Les flammes ont détruit l'armoire

où se trouvaient les compteurs électriques, selon la même source. Trois personnes âgées entre 9 et 39 ans incommodées par la fumée ont été prises en charge par les pompiers, avant d'être évacuées vers une structure sanitaire pour des soins appropriés. Une enquête a été ouverte.

J.B.

ILS NOUS ONT QUITTÉ... HIER

MOKADEM Aicha, 82 ans, Oran
ABDELADIM Boudaouia, 80 ans, Maraval
BELGHARBI Yamine, 84 ans, Oran
BENGOUA Brahim, 54 ans, Av. Loubet

Horaires des prières pour Oran et ses environs

02 jounada el oula 1444				
El Fedjr	Dohr	Assar	Maghreb	Icha
06h20	12h51	15h32	17h54	20h16



TLEMCEN

Appel à renforcer les recettes fiscales communales

Le wali de Tlemcen, Amoumène Mermouri, a exhorté, les présidents d'APC qui rencontrent des contraintes différentes à axer leur effort, pour renforcer les recettes fiscales locales contribuant au financement du développement local, sur l'amélioration du cadre de vie du citoyen.

Khaled Boumediene

Intervenant lors de la troisième session ordinaire 2022 de l'APW, qui s'est tenue dernièrement, le premier responsable de l'exécutif de la wilaya a souligné que «les recettes fiscales locales ont atteint cette année seulement 56,9 milliards contre 72 milliards de centimes en 2021. Devant cette situation financière contraignante, une dotation de 20,3 milliards de centimes a été dégagée du fonds de péréquation, afin de réduire au maximum les inégalités de ressources et le financement de l'action publique». Dans ce cadre, le premier responsable de l'exécutif de la wilaya a insisté sur la conception et la mise en place d'une véritable politique de fiscalité locale adaptée afin, a-t-il précisé, de "moderniser les régies qui sont au cœur de la proximité avec les usagers et contribuent à la performance du recouvrement des produits locaux". «Nous devons nous mobiliser pour l'encaissement, dans les meilleures conditions, des ressources locales nécessaires, afin de financer les programmes spécifiques au développement des collectivités locales, pour assurer le bon fonctionnement des services de wilaya et aussi pour l'exécution des programmes d'équipement et d'investissement sur la base des prévisions des recettes et des dépenses annuelles», a-t-il souligné.

Les collectivités locales ont recours à quatre grandes catégories de recettes.

La fiscalité locale est la première source de revenus, et les différentes recettes ont une importance très variable d'une commune à une autre. Par ordre d'importance, il s'agit des impôts locaux, des dotations et subventions, de l'emprunt et, enfin, des revenus issus du domaine et des services de la collectivité.

Dans son intervention sur ce sujet, le membre de l'APW de Tlemcen, Mohamed Hassoune, a préconisé le lancement de campagnes de sensibilisation et d'information, encadrées par l'administration des impôts, au profit des élus locaux et des gestionnaires et responsables des recettes communales. «L'organisation des journées, sous l'égide des services des impôts, sur les recouvrements des recettes fiscales communales aura un impact favorable sur l'amélioration des prestations des services publics communaux. Elle favorisera, en outre, une approche globale sur le financement de l'action publique locale et l'équilibre de leurs budgets», a-t-il indiqué. Le budget primitif (BP) 2023 de la wilaya a été adopté et approuvé à l'unanimité par les membres de l'APW.

Selon le président de la commission financière et économique de l'APW, Abdelillah Benaija, un prélèvement de 12,43% sur le budget de fonctionnement a été effectué, pour le financement de huit programmes durant l'exercice 2023, et assurer les principales dépenses des actions de

solidarité du ramadhan (60 millions de DA), l'éducation (45 millions DA), la jeunesse et sports (37,8 millions DA), ainsi que les subventions d'associations (50 millions DA), le soutien d'associations religieuses (4 millions DA), la solidarité avec les personnes démunies (6 millions DA) et le paiement de la masse salariale de la wilaya (424,3 millions DA). Il y a lieu de souligner que le budget primitif dont l'application se fera dès le 1er janvier de l'exercice budgétaire (après le visa de la direction de l'administration locale de la wilaya), sera suivi d'un budget supplémentaire (BS) pour permettre de porter les résultats excédentaires ou déficitaires de l'année précédente, dégagés par le compte administratif.

A noter que lors de cette session, le plan directeur et de l'aménagement et d'urbanisme (PDAU) de la commune de Béni-Khellad a été présenté et approuvé par la majorité des membres de l'APW et ce, au terme d'une longue phase d'études et d'enquête publique qui a duré plus de neuf années. Ce PDAU se veut un instrument légal et obligatoire de planification spatiale et de gestion urbaine de la commune de Béni-Khellad, qui avoisine aujourd'hui les 10.000 habitants. Il déterminera désormais toutes les prévisions d'urbanisme et des règles de gestion et fixe les orientations fondamentales de l'aménagement du territoire de cette commune montagneuse.

MASCARA

Quatre communes sans eau

Quatre communes de la wilaya de Mascara enregistrent une suspension de l'alimentation en eau potable, en raison de travaux de maintenance, a-t-on appris jeudi auprès de l'unité de l'Algérienne des eaux (ADE).

La coupure touche depuis mercredi soir les communes de Mascara, Ghriss, El Keurt et El Bordj, suite à des travaux en cours pour la répa-

ration d'une importante fuite d'eau au niveau de la conduite du système de transfert Mostaganem-Arzew-Oran (MAO), située dans la commune de Hacine.

L'unité de l'ADE a souligné que l'approvisionnement en eau des communes touchées sera rétabli progressivement après la fin des travaux de réparation de cette conduite.

NÂAMA

Saisie de kif, trois arrestations

Les services de la sûreté de la daïra d'Aïn Sefra ont réussi à mettre fin aux activités d'un réseau criminel spécialisé dans le trafic de stupéfiants, avec l'arrestation de trois personnes et la saisie de 4,5 kilos de kif traité, a-t-on appris, jeudi, auprès de la direction de la sûreté de wilaya.

Le chargé de communication et des relations publiques, l'officier principal de police Allali Abdallah, a précisé que l'opération a été menée suite à des informations parvenues à la brigade de police judiciaire concernant des individus suspects, sur le point d'acheminer une quantité de drogue à bord d'une voiture.

La même source a ajouté qu'un plan a été mis en place, notamment l'installation d'un point de contrôle dressé sur l'une des routes de la ville d'Aïn Sefra, et suite à l'arrestation et la fouille du véhicule, 40 plaquettes de kif traité d'un poids total de 4,5 kilos de kif traité y ont été découvertes, soigneusement dissimulées.

Les trois suspects ont été arrêtés et la voiture ayant servi au transport de la drogue a été saisie, en plus de trois téléphones mobiles.

Après l'accomplissement des procédures légales, une procédure judiciaire a été engagée contre les suspects, qui ont été présentés devant les juridictions compétentes.

BÉCHAR

Le solaire pour les écoles

Les travaux d'équipement de trois (3) écoles primaires et une mosquée en énergie solaire dans la commune de Béchar, ont été lancés dans le cadre du projet "Communes Vertes", a-t-on appris jeudi auprès de l'assemblée populaire communale (APC) de Béchar.

Le projet touchera à l'avenir l'ensemble des 86 écoles primaires de la commune, a indiqué le président de l'APC de Béchar, Youcef Bendahane.

La Commune de Béchar est l'une des quatre communes du pays retenues pour la mise en œuvre du projet "Communes Vertes", initié à la faveur de la signature d'un contrat d'exécution entre le ministère de l'Intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement du territoire et l'agence allemande de coopération (GIZ), portant accompagnement des communes dans leurs efforts visant la promotion et le développement des technologies énergétiques renouvelables", a fait savoir M. Bendahane.

"Il est également prévu, dans le cadre du projet "Communes Vertes" la dotation du réseau d'éclairage public de la commune de Béchar en énergie solaire, devant ainsi réduire à l'avenir nos dépenses de 50 %, en ce qui concerne la consommation énergétique, qui

sont actuellement de l'ordre de 140 millions de dinars annuellement", a souligné le P/APC de Béchar.

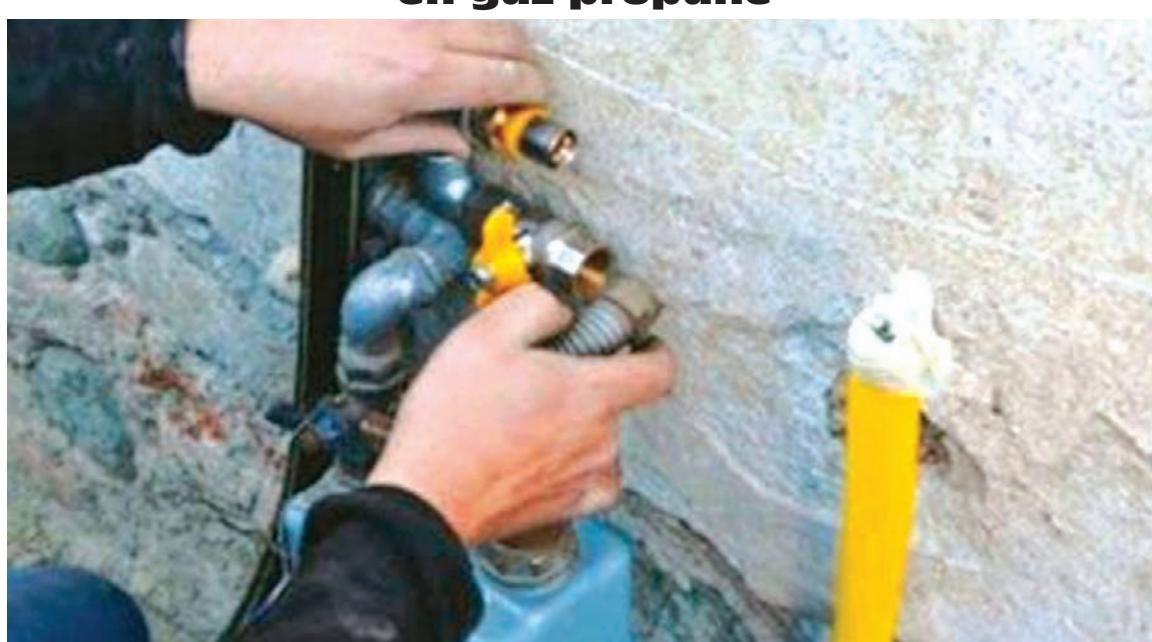
"En parallèle de la mise en œuvre de ce projet, quatre (4) cadres du service technique de l'APC de Béchar suivent actuellement une formation par le biais de notre partenaire Allemand et qui auront à leur tour la tâche de former notre personnel aux technologies inhérentes à l'installation, la mise en service des équipements d'énergie solaire et leur maintenance quotidienne", a-t-il indiqué.

"Le projet Communes Vertes porte sur le développement et la mise en œuvre des plans d'action à l'effet de promouvoir notamment l'énergie renouvelable dans quatre communes pilotes à savoir Béchar, Djelfa, Relizane, et Souk-Ahras", a rappelé M. Bendahane.

Auparavant, une délégation de la GIZ avait séjourné à Béchar où elle avait procédé en présence des autorités locales de la wilaya à la signature des documents inhérents à la concrétisation de ce projet avec les responsables de la commune et ceux de l'entreprise "Nour Béchar", établissement public communal d'éclairage public, en charge de la réalisation du projet "Communes Vertes" dans cette collectivité locale.

TIARET

Plus de 600 foyers seront alimentés en gaz propane



Plus de 600 foyers relevant des zones rurales enclavées de la wilaya de Tiaret bénéficieront du gaz propane avant la fin de l'année en cours, a-t-on appris du directeur du district du gaz liquéfié de Naftal de Tiaret, Ali Chakakir. La même source a indiqué que cette opération totalisant 626 foyers englobe l'installation de 148 citernes de gaz propane.

La direction de l'énergie, en tant que maître de l'ouvrage, a réceptionné jusqu'à présent 95 citernes dont 49 sont en exploitation tandis que le reste est en cours d'installation, notamment en ce qui concerne l'achèvement des mesures de conformité ou de raccordement des ha-

bitations au réseau. Le même responsable a expliqué que ce projet, pris en charge par l'entreprise Naftal, dans le cadre du programme de développement des communes pour l'année en cours, comprend également la pose de 82 autres citernes au profit de 320 familles. Le projet sera livré durant le 2ème semestre de l'année prochaine.

L'année écoulée, quelque 50 citernes de gaz propane ont été installées au profit de 216 familles, dans le cadre de ce programme, selon M. Chakakir. Ces projets s'ajoutent aux 105 citernes, déjà installées les années précédentes à travers les établissements éducatifs notamment

des zones enclavées et ce, pour éviter l'utilisation des bouteilles de gaz.

Le même responsable a fait savoir que l'entreprise Naftal approvisionne actuellement un parc de 1.000 citernes de gaz de propane à travers la wilaya, propriétés des populations, des instances publiques et des agriculteurs. Le même responsable considère que la prise en charge des autorités locales par l'ouverture des pistes et leurs aménagements a eu un rôle fondamental dans l'acheminement de cette énergie vers certaines zones enclavées, difficiles d'accès, au nord de la wilaya, à l'exemple de celles situées dans les daïras de Rahouia, Méghila et Oued Lilli.

AIR ALGERIE



VOLS NATIONAUX

Vol Départ

SAMEDI

Oran - Alger 08h15
Oran - Alger 10h50
Oran - Alger 17h00
Oran - Béchar 08h10
Oran - Annaba 13h20
Oran - Ghardaïa 14h00

DIMANCHE

Oran - Alger 08h15
Oran - Alger 10h45
Oran - Alger 17h15
Oran - Mecheria 08h00
Oran - Tindouf 11h05
Oran - Adrar 12h20

LUNDI

Oran - Alger 08h30
Oran - Alger 09h35
Oran - Alger 14h25
Oran - Constantine 08h00
Oran - Adrar 10h20
Oran - Annaba 13h15
Oran - Béchar 13h30

MARDI

Oran - Alger 08h00
Oran - Alger 12h25
Oran - Alger 17h00
Oran - Constantine 08h35
Oran - Adrar 12h05

MERCREDI

Oran - Alger 08h15
Oran - Alger 16h45
Oran - Alger 17h15
Oran - Elbayadh 07h15
Oran - Bechar 10h15
Oran - Timimoune 11h00
Oran - Constantine 11h45
Oran - H.Messaoud 15h55

JEUDI

Oran - Alger 08h15
Oran - Alger 10h05
Oran - Alger 17h00
Oran - Ouargla 08h00
Oran - Tamanrasset 09h00
Oran - El Oued 13h20
Oran - Annaba 14h35
Oran - Adrar 15h45

VENDREDI

Oran - Alger 08h15
Oran - Alger 10h35
Oran - Alger 17h00
Oran - Timimoun 08h00
Oran - Tindouf 09h00
Oran - H. Messaoud 14h30

TRAIN - SNTF



DÉPART ARRIVÉE

---- ORAN - ALGER ----

06h10 11h25
08h00 12h00
10h00 14h09
12h30 17h54
15h45 19h46

---- ALGER - ORAN ----

06h10 11h25
08h00 12h00
10h00 14h09
12h30 17h54
15h45 19h46

ORAN - ARZEW

05h30 06h18
08h30 09h18
13h40 14h28
17h05 17h53

ARZEW - ORAN

06h30 07h22
09h30 10h18
15h00 15h48
18h30 19h18

ORAN - Aïn Témouchent

08h10 09h15
13h30 14h35
17h02 18h07

Aïn Témouchent - ORAN

05h57 07h04
09h20 10h24
14h40 15h44

ORAN - TLEMCEN

12h50 15h12
16h00 18h32

TLEMCEN - ORAN

05h40 08h09
10h00 12h22

TLEMCEN - MEGHNAIA

17h00 18h23

MEGHNAIA - TLEMCEN

06h00 07h24

ORAN - SBA

17h10 18h32

SBA - ORAN

05h30 06h47

ORAN - CHLEF

16h15 18h35

CHLEF - ORAN

06h50 09h16

ORAN - RELIZANE

17h30 19h03

RELIZANE - ORAN

05h45 07h32

ORAN - SAIDA

15h20 17h59

SAIDA - ORAN

07h00 09h42

ORAN - BECHAR

10h20 17h11

BECHAR - ORAN

06h15 13h10



HOTEL LIBERTÉ - ORAN

Théâtre La Fourmi
Liberté Hotels Oran

LES COURS DE THÉÂTRE POUR :

- ENFANTS
- ADOLESCENTS
- ADULTES

Sont désormais disponibles !

Zone des sièges USTQ, Oran
0560 76 54 06
Réservation & information :
0560. 76. 54 .06

CINÉMATHÈQUE D'ORAN



► Samedi 26 novembre
-14h00: Prédateur
-16h00: TOWN

► Dimanche 27 novembre
-14h00 : Get the Gringo
-16h00 : Predators

► Lundi 28 novembre
-14h00 : Harley Davidson
-16h00 : Tekers

► Mercredi 30 novembre
-14h00 : Tekers
-16h00 : Agora

► Jeudi 01 décembre
-14h00 : Jusqu'en enfer
-16h00 : Sahara

► Samedi 02 décembre
-14h00 : Les immortels

INSTITUT FRANÇAIS

Art de la scène

DIGITAL NOMAD



► Samedi 26 novembre à 17h00

à l'IF de Tlemcen

Concert de musique numérique, électro-cinématique. DIGITAL NOMAD est un projet musical, bâti sur une fusion instrumentale de cinématique électronique, rock symphonique et d'oriental moderne.

Danse contemporaine
Zak rythmik cie fattoumi lamoureux



► Samedi 26 novembre à 18h00

Institut Français Annaba

► Lundi 28 novembre à 18h00

au Théâtre Régional d'Oran

► Mardi 29 novembre à 18h00 au

Théâtre Régional de Sidi Bel Abbès

À l'origine, il y a AKZAK l'impatience d'une jeunesse reliée, une pièce chorégraphique et musicale créée en 2020 pour 12 danseurs du continent africain, autour d'un percussionniste virtuose.

MÉTÉO

AUJOURD'HUI DEMAIN

ORAN

Nuageux
Max.20-Min.14

MOSTAGANEM

Nuageux
Max.19-Min.15

TLEMCEN

Ensoleillé
Max.18-Min.9

MASCARA

Nuageux
Max.16-Min.10

TIARET

Nuageux
Max.13-Min.8

CHLEF

Nuageux
Max.24-Min.15

BÉCHAR

Ensoleillé
Max.23-Min.14

ALGER

Peu nuageux
Max.18-Min.14

CONSTANTINE

Légère pluie
Max.13-Min.9

ANNABA

Légère pluie
Max.15-Min.11

COTATIONS HEBDOMADAIRE

Billets	Achat	Vente
1 USD	138,23	146,66
1 EUR	135,20	143,51
1 GBP	156,92	166,51
100 JPY	93,52	99,23
1 CHF	137,31	145,74
1 CAD	100,60	106,77
1 DKK	18,17	19,28
1 SEK	12,38	13,15
1 NOK	13,17	13,99
1 AED	37,63	39,93
1 SAR	36,78	39,03
1 KWD	445,32	472,65

CHÉQUE DE VOYAGE

Chèque de voyage	Achat	Vente
1 USD	139,63	146,66
1 EUR	136,57	143,51
1 GBP	158,51	166,51
100 JPY	94,47	99,23
1 CHF	138,70	145,74
1 CAD	101,62	106,77
1 SEK	12,51	13,15

COURRIER EXPRESS

EL MOUNAKASSA EL DJAZAÏR

Tél : 0560 06 95 01 / 0560 06 95 03
0560 05 60 00 / 0559 70 26 61

KAZI TOURS

ALGER

Aides financières accordées aux clubs sportifs **Abderezzak Sebgag: «Le Gouvernement examinera le dossier prochainement»**

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Abderezak Sebgag, a annoncé à l'Assemblée populaire nationale que le dossier des aides financières à accorder aux clubs sportifs sera prochainement soumis au Gouvernement, appelant la communauté sportive à faire preuve de bon sens et à changer de mentalité. Répondant à la question du député Lazhar Degla de Touggourt sur le déficit financier et les dettes des clubs locaux de football, à l'origine de la migration de plusieurs joueurs «talentueux», le ministre a répondu que «l'Etat ne peut pas continuer à accorder des aides financières aux clubs sportifs en général ou au football en particulier», arguant que «ce dossier sera prochainement examiné par le Gouvernement en prévision d'une nouvelle approche (...), car il est temps de changer de mentalité». Il a souligné, dans ce sens, que les aides financières accordées aux clubs de football sont censées servir à la formation des catégories jeunes et des clubs amateurs, vu «le caractère commercial» des clubs de football.

Abderezzak Sebgag a plaidé pour la rationalisation des dépenses et le bon choix des responsables des fédérations et clubs sportifs censés avoir un certain niveau d'instruction, tel que stipulé dans les récents textes réglementaires qui concernent le secteur. A la question du député Brahim Fakhour sur le rôle du ministère dans l'équipement et l'encadrement des maisons de jeunes et des struc-

tures sportives dans le grand sud (Illizi et Djedda) et les raisons du retard accusé dans la réalisation des projets, Abderezak Sebgag a donné un exemple sur l'encadrement des clubs de football. Faisant état de directives données au président de la FAF pour la prise en charge des cotisations de toutes les équipes du grand sud, notamment celle en situation vulnérable dans l'ensemble du territoire, il a indiqué qu'un dossier était en cours de préparation pour les rembourser du budget de l'Etat. S'agissant des «infrastructures vacantes à Illizi et Djedda», le ministre a souligné que «le secteur souffre d'un gel des postes depuis 2015, raison pour laquelle nous tentons d'engager une approche participative avec la société civile et les associations crédibles, à même de prendre en charge la gestion des structures sportives, selon le programme sur le niveau local». «Dire que les projets en cours de réalisation dans les wilayas susmentionnées connaissent du retard, est faux», a-t-il dit, ajoutant que «six infrastructures sportives ont été inaugurées, et d'autres sont à 98% achevées». Ces «infrastructures ont été financées par différents fonds et programmes de développement». Le ministre a également insisté sur l'impératif d'«éviter les répercussions d'une réévaluation des projets sportifs», indiquant la présence d'une structure réglementaire dans ces deux wilayas à même de gérer les projets, à l'instar de l'office des établissements de la jeunesse (ODEJ). Par

ailleurs, le membre de l'APN, Nacer Boudjeltia a suggéré «l'organisation d'une rencontre sur les énergies et les compétences du secteur, et mettre en place un plan pour la réalisation des objectifs découlant de cette rencontre». Le député s'est également penché sur «la problématique de l'insertion des jeunes diplômés des instituts spécialisés, souffrant de chômage dans les centres sportifs», proposant de «renouveler les cadres de l'administration centrale au ministère de la Jeunesse et des Sports par les nouvelles compétences». «Nous tenons des rencontres périodiques avec des cadres sportifs avec lesquels nous abordons les différentes questions relatives au secteur. Ces réunions se déroulent en présence des académiciens ayant une expérience avérée en la matière», a répondu le ministre, ajoutant que lorsqu'il s'agit de la gestion, «le niveau universitaire et l'expérience sont pris en considération dans les nominations». Le député Mokhtar Bousbia (El Menia) a soulevé, quant à lui, le manque de structures sportives collectives dans cette wilaya. A ce propos, le ministre a promis de «prendre en charge cette préoccupation dans les prochains programmes d'investissement du secteur y compris dans les nouvelles wilayas». Plusieurs structures sportives à El Menia bénéficieront de projets de restauration et de réaménagement, entre autres, l'équipement de deux stades en gazon synthétique à Hassi Lefhal et Hassi Gara, a assuré le ministre.

Compétitions africaines interclubs **Tirage au sort le 12 décembre prochain**

Le tirage au sort de la phase de poules des compétitions africaines interclubs de football : Ligue des champions et Coupe de la Confédération, a été reprogrammé pour le lundi 12 décembre au Caire, a annoncé la CAF sur son site officiel. «La cérémonie débutera par la Coupe de la Confédération de la CAF, suivie par la Ligue des Champions de la CAF», précise la même source. Prévu initialement le 16 novembre dernier, ce tirage au sort a été reporté à une date ultérieure par la CAF, sans pour autant dévoiler les raisons de ce report. «Les deux tirages au sort seront diffusés en direct sur les plateformes numériques de la CAF et les chaînes TV partenaires de la CAF», selon la CAF.

Les 16 équipes qualifiées pour la phase de groupes de la CAF

- Petroleos (Angola), Coton Sport (Cameroun), CR Belouizdad (Algérie)
- Espérance Tunis (Tunisie), Horoya (Guinée), JS Kabylie (Algérie), Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud), Raja CA (Maroc), Simba SC (Tanzanie), Vipers SC (Ouganda), Wydad AC (Maroc), Zamalek (Egypte), AS Vita Club (RD Congo).

Les 16 équipes qualifiées pour la phase de groupes de la LDC

- Marumo Gallants (Afrique du Sud), ASKO Kara (Togo), St-Eloi Lupopo (RD Congo), Diables Noirs (Congo), Al-Akhdar (Libye), Future FC (Egypte), Real Bamako (Mali), ASEC Mimosa (Côte d'Ivoire), Pyramids FC (Egypte) TP Mazembe (RD Congo), USM Alger (Algérie), Young Africans (Tanzanie), DC Motema Pembe (RDC), Rivers United (Nigeria), US Monastir (Tunisie), AS FAR Rabat (Maroc).

Foot/ Mondial-2022 (Gr.B) 2e journée **L'Iran bat le Pays de Galles (2-0)**

L'équipe iranienne de football s'est imposée face au Pays de Galles 2-0 (mi-temps : 0-0), vendredi au stade Ahmed Bin Ali à Doha, dans le cadre de la 2e journée (Gr.B) de la Coupe du monde 2022 au Qatar (20 novembre-18 décembre). Tout s'est joué dans le temps additionnel. L'Iran a ouvert le score grâ-

ce à Roozbeh Cheshmi (90e+9) avant que son coéquipier Ramin Rezaeian (90e+11) ne corse l'addition deux minutes plus tard. Les Gallois en terminé la rencontre en infériorité numérique après l'expulsion du gardien de but Wayne Hennessey (86e), une décision prise par l'arbitre guatémaltèque Mario Escobar après avoir consulté la VAR.

Ayant raté ses débuts dans la compétition en s'inclinant lourdement face à l'Angleterre (6-2), les Iraniens se relancent dans la course pour la qualification aux 1/8es de finale. De son côté, le Pays de Galles concède sa première défaite après avoir fait match nul face aux Etats-Unis (1-1).

Le Qatar s'incline face au Sénégal (3-1)

L'équipe qatarienne de football est pratiquement éliminée dès la phase de groupes de la Coupe du monde 2022 au Qatar (20 novembre-18 décembre), après la défaite concédée face au Sénégal 1-3 (mi-temps : 0-1), vendredi au stade Al-Thumama, dans le cadre de la 2e journée (Gr.A) de la compétition. Les "Lions de la Teranga" ont ouvert le score peu

avant la pause grâce à Boulaye Dia (41e) avant de corser l'addition juste après la reprise par Famara Diédhiou (48e). Le Qatar a réduit le score par Mohammed Muntari (78e), mais le Sénégal s'est mis quelques minutes plus tard à l'abri grâce à un troisième but signé Bamba Dieng (84e). Le Qatar devrait être ainsi le deuxième pays organisateur à se faire sortir dès le premier tour du

Coupe d'Algérie (1/32es de finale) **USC-NAHD et CRT-JSBM, les affiches du jour**

M. Z.

Les rencontres des 1/32es de finale de la Coupe d'Algérie, dont la deuxième partie est prévue aujourd'hui seront marquées par des duels inédits. Ce qui signifie clairement que le facteur surprises n'est pas à écarter même si les formations qualifiées de favorites essayeront de faire respecter la hiérarchie. Dans ce contexte, l'AS Khroub, leader de la Ligue 2 (Groupe Centre-Est), sera opposée au RCG Oran, un sociétai de la Régionale Ouest. Les Khroubis devront se

méfier du Raed qui a l'intention de poursuivre son aventure. Le choc de ce tour mettra aux prises l'USC au NAHD, deux équipes en difficulté en championnat. Match équilibré où chaque team est décidé à composer son billet pour le prochain tour pour oublier les déboires du championnat.

L'autre affiche aura lieu à Témouchent entre le CRT et la JSB. Du suspense en perspective.

La qualification revêt une importance capitale pour les deux formations ne serait-ce que pour se rassurer en vue du reste de

la saison. A Barika, le Mouloudia local part avec les faveurs du pronostic face au team de Bir Bouhouche de la Régionale 1. Pour sa part, la JS Guir, club évoluant en Inter-Régions, sera l'hôte de la JS Azazga à Tizi Ouzou dans un match ouvert à tous les pronostics. A Médéa, l'AE Médéa tentera de créer la sensation face au NRB Téléghma, mais ce ne sera pas tâche aisée compte tenu des forces en présence.

Enfin, l'USF Constantine et le CRB El Milia, en disposant de l'avantage du terrain, semblent bien placés pour se qualifier devant respectivement l'EC Oued Smar et le NRB Touggourt. La suite des 1/32es de finale se jouera le 9 décembre. Pour rappel, la Coupe d'Algérie a été relancée cette saison après deux ans d'arrêt, en raison de la pandémie du Covid-19.

Aujourd'hui (13h30)

Oran (Stade Bouakeul): RCG Oran - AS Khroub O. El Bouaghi: .. US Chaouia - NA Hussein Dey
Barika: MB Barika - A. Bir Bouhouche
Tizi Ouzou: JS Azazga - JS Guir
Constantine: USF Constantine - EC Oued Smar
Témouchent: CR Témouchent - JS Bordj Menaïel
Médéa: AE Médéa - NRB Téléghma
Jijel: CRB El Milia - NRB Touggourt

Ligue 2 - Valse des entraîneurs **Du nouveau au MCBOS et à l'USMH**

M. Z.

Décidément, la valse des entraîneurs dans nos différents championnats continue de faire des ravages. Cette fois-ci, trois nouveaux entraîneurs de la Ligue 2 ont quitté leurs clubs respectifs. Limogeage pour insuffisance de résultats pour les uns et séparation à l'amiable pour les autres. Au MCBOS, pour pallier au départ d'Abdelhak Belaïd, on annonce l'arrivée de l'entraîneur Aziz Abbes qui est sur le point de s'engager avec le club chélifien après avoir trouvé un accord avec les responsables du MCBOS. C'est du moins l'information confirmée par la direc-

tion de ce club. Mais, Aziz Abbes, l'ancien coach du GC Mascara, n'a pas encore résilié son contrat avec le club mascaréen, selon un responsable du Galia. Alors, Azziz Abbes sera-t-il qualifié au MCBOS ? La question reste posée. Le team d'Oued Sly, qui table sur l'accession en Ligue 1, traverse un passage à vide depuis quelques semaines, avant de concéder une nouvelle contre-performance face au RCR ce qui a débouché sur son ancien coach. Après huit journées de championnat de L2, le MCBOS occupe la 4e place au classement avec 15 points, distancé de sept unités par le leader du groupe Centre-Ouest, l'ES Mostaganem, sachant que seul le premier du groupe accède en Ligue 1 en fin de saison. Dans ce même contexte, on vint d'apprendre que le désormais entraîneur de l'USM Sétif, Djihad Boulahdjilat, a préféré démissionner de son poste pour laisser place à un autre technicien capable de créer le fameux déclic. Du côté d'El Harrach, on parle avec insistance de l'arrivée de Mounir Zeghdoud à la barre technique pour succéder à Mohamed Benchouia. L'ancien driver de l'USMA sera épaulé dans sa tâche par Tewfik Kabri comme entraîneur-adjoint et Amraoui comme responsable des gardiens de but.

Arabie saoudite Suspension des cours et des vols en raison de fortes pluies



L'Arabie saoudite a annoncé, jeudi, la suspension des cours et des vols à Djeddah, et la fermeture de plusieurs routes et tunnels à La Mecque, en raison des fortes pluies dans le pays. Le département de l'Éducation de Djeddah a annoncé, dans un communiqué, la suspension des cours dans toutes les écoles de la ville, «en raison de la situation pluvieuse et pour préserver la sécurité des élèves».

De son côté, l'université du roi Abdulaziz de Djeddah a annoncé, dans un communiqué, «la suspension des études en raison de la situation pluvieuse». Pour sa part, l'aéroport international Roi-Abdulaziz de Djeddah a indiqué, via Twitter, que «le départ de certains vols a été retardé en raison des conditions météorologiques».

A son tour, les autorités de La Mecque ont annoncé sur Twitter, «la fermeture de routes et d'un certain nombre de tunnels», et a appelé à «éviter» d'autres tunnels. L'agence météorologique saoudienne a lancé une alerte contre «de violents orages, précédés de vents forts», dans plusieurs régions du pays, dont La Mecque et Médine.

Tunisie: rapatriement d'une fillette de 4 ans arrivée seule en Italie



Une fillette tunisienne de quatre ans, arrivée début octobre sans ses parents en Italie à bord d'une embarcation de fortune transportant des migrants clandestins, a été rapatriée jeudi en Tunisie, ont annoncé les autorités.

«Un délégué de la protection de l'enfance tunisienne a accompagné la fillette de quatre ans dans son voyage de retour de l'Italie et l'a remise à sa famille à leur arrivée à l'aéroport de Tunis-Carthage», a précisé dans un communiqué le ministère de la Famille, de la famille, de l'enfance et des personnes âgées.

Le retour de cette fillette, «en bonne santé» intervient après une décision de la justice italienne permettant son rapatriement, à la demande des autorités tunisiennes, a ajouté le ministère.

Une délégation diplomatique tunisienne s'était déplacée fin octobre en Sicile pour rencontrer le juge aux affaires familiales italien en charge de ce dossier.

L'ensemble de la famille de cette fille — le père, la mère, la fillette et son frère de 7 ans — avait prévu d'embarquer à partir de la ville côtière de Sayada (est) pour rejoindre illégalement les côtes italiennes.

Au cours de cette opération clandestine, le père avait remis sa fille au passeur sur l'embarcation pour aider son épouse et son fils restés loin derrière, sans se rendre compte que le bateau avait pris le départ pour Lampedusa, selon le Forum tunisien pour les droits économiques et sociaux (FTDES), une organisation qui suit les questions migratoires.

Les parents de la fillette,

avaient été placés en garde à vue avant d'être relâchés.

D'après le FTDES, environ 2.600 mineurs tunisiens, dont plus des deux tiers n'étaient pas accompagnés de leurs parents, sont parvenus à atteindre les côtes italiennes entre janvier et août 2022.

La Tunisie, dont certains points du littoral se situent à seulement 130 km de la Sicile, traverse une grave crise politico-économique avec désormais quatre millions de pauvres sur près de 12 millions d'habitants. Cette situation précipite les départs en masse vers l'Europe.

Plus de 22.500 migrants parmi lesquels des Tunisiens et des Subsahariens ont été interceptés au large des côtes tunisiennes depuis le début de l'année, selon les chiffres officiels.

Chaque heure, cinq femmes ou filles tuées par un membre de leur entourage



Chaque heure, plus de cinq femmes ou filles en moyenne, ont été tuées par un membre de leur propre entourage en 2021, selon une nouvelle étude publiée mercredi par deux agences des Nations unies, à la veille de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, commémorée le 25 novembre de chaque année.

Ce rapport d'ONU Femmes et de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC) affirme que ces chiffres sont «un brutal rappel du fait que la violence à l'égard des femmes et des filles constitue l'une des atteintes les plus fréquentes aux droits de la personne dans le monde».

Dans un message à cette occasion, le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a observé que «cette discrimination, cette violence et ces abus visant la moitié de l'humanité ont un coût élevé».

«Cela limite la participation des femmes et des filles dans tous les domaines de la vie, nie leurs droits et libertés fondamentaux et bloque la reprise économique égale et la croissance durable dont notre monde a besoin», a-t-il ajouté.

Pour le chef de l'ONU, une «action transformatrice» est nécessaire pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes et des filles. Il a encouragé les

gouvernements à concevoir, financer et mettre en œuvre des plans d'action nationaux pour lutter contre ce fléau.

«J'appelle les gouvernements à augmenter de 50% le financement des organisations et mouvements de défense des droits des femmes d'ici 2026», a-t-il déclaré.

D'après le rapport d'ONU Femmes et d'ONUDC, sur l'ensemble des femmes et des filles tuées intentionnellement l'année dernière, environ 56% l'ont été par un conjoint ou un autre membre de leur famille (45.000 sur 81.000). Comparativement, seulement 11% des homicides contre des hommes sont perpétrés dans la sphère privée.

«Nous avons dorénavant besoin d'une action concertée impliquant l'ensemble de la société, qui permettra aux femmes et aux jeunes filles de se sentir en sécurité, chez elles, dans la rue et où que ce soit, et de l'être véritablement», a déclaré la Directrice exécutive d'ONU Femmes.

Les chiffres de cette année montrent également qu'au cours de la dernière décennie, le nombre total de femmes et de filles tuées intentionnellement n'a guère changé, soulignant ainsi l'urgence qui s'attache à prévenir ce fléau et à y faire face par des actions plus affirmées.

Australie: un garçon de cinq ans survit à l'attaque d'un python



Un Australien de cinq ans a survécu après avoir été mordu, enserré et entraîné dans une piscine par un python long comme une petite voiture, a raconté son père vendredi à la presse.

Le petit Beau jouait au bord d'une piscine à Byron Bay (est) lorsqu'un python de trois mètres de long l'a attaqué depuis la végétation voisine, a raconté son père, Ben Blake, à Nine Radio. «Je crois que le python attendait une victime, un oiseau ou autre, et c'était Beau».

Le python a mordu l'enfant, l'a fait chuter avec lui dans l'eau et s'est enrôlé autour d'une jambe.

Le grand-père du garçon, âgé de 76 ans, est venu à la rescouasse, plongeant dans la piscine pour le sortir de l'eau, le serpent toujours enrôlé.

Ben Blake a alors détaché le python et essayé de calmer la situation. «Je ne suis pas un petit garçon, je l'ai libéré en 15 à

20 secondes», a-t-il dit. Le garçon, désormais considéré comme «un véritable soldat», se remet bien.

«Une fois que nous avons nettoyé le sang et que nous lui avons dit qu'il n'allait pas mourir parce que ce n'était pas un serpent venimeux, il allait plutôt bien», a raconté son père.

Bien que les pythons ne soient pas venimeux, l'enfant de cinq ans est traité pour éviter que sa morsure ne s'infecte.

Décrivant les événements comme «une sorte d'épreuve», M. Blake a ajouté que les serpents étaient une réalité de la vie quotidienne à Byron Bay, une ville touristique populaire et la Mecque du surf, à huit heures de route au nord de Sydney.

«C'est l'Australie. Ils sont partout», a-t-il souligné, précisant que le serpent a été relâché et que «la vilaine chose» est revenue directement dans la végétation, «la scène du crime».

Chine: 10 morts dans un incendie d'un immeuble



Dix personnes ont été tuées et neuf blessées dans l'incendie d'un immeuble résidentiel en Chine, dans la province du Xinjiang (nord-ouest), a rapporté vendredi l'agence officielle Chine Nouvelle.

L'incendie a éclaté vers 19H50 (11H50 GMT) jeudi soir, selon l'agence.

«Dix personnes sont décédées, malgré les soins d'urgence», a indiqué le média. «Les blessures de neuf autres personnes ne mettent pas leur vie en danger», a-t-il ajouté, précisant qu'une enquête sur l'origine du feu avait été ouverte. Les incendies mortels sont assez courants en Chine, en raison de nor-

mes de sécurité insuffisantes et de la corruption chez les responsables chargés de les appliquer.

Cette semaine, 38 personnes ont été tuées et deux autres blessées dans l'incendie d'une usine à Anyang (centre), les autorités accusant des employés de mauvaise manipulation.

Crimes en ligne : Interpol intercepte 130 millions de dollars



Une opération d'envergure menée par Interpol a conduit à l'arrestation de près d'un millier de suspects, et permis d'intercepter 130 millions de dollars d'actifs issus de fraudes commises en ligne, a annoncé jeudi l'institution.

L'opération Haechi III a duré plus de cinq mois, du 28 juin au 23 novembre, dans une trentaine de pays, explique dans un communiqué Interpol, dont le siège est à Lyon, en France.

Au total, l'opération a permis l'arrestation de 975 personnes et la résolution de plus de 1.600 dossiers. Près de 2.800 comptes de dépôts et d'actifs virtuels ont été bloqués en lien avec ces affaires de criminalité financière.

Les investigations lancées dans le cadre de Haechi III ont permis d'identifier de nouvelles tendances dans le crime en ligne, en particulier de nouvelles variations dans les usurpations d'identité, les escroqueries sentimentales.

Communiqué

Ooredoo éblouit le monde

Ooredoo, opérateur télécoms officiel au Moyen-Orient et en Afrique de la Coupe du Monde FIFA, Qatar 2022™, a annoncé les détails du soutien qu'elle a apporté lors de la cérémonie d'inauguration de la compétition, et de l'expérience inédite qu'elle a offerte pour les fans.

La cérémonie d'ouverture de la Coupe du Monde de la FIFA Qatar 2022™ a eu lieu le dimanche 20 novembre 2022 au stade "Al Bayt", en présence de plus de 60 000 spectateurs.

Grâce aux réseaux 5G sophistiqués et la fibre optique avancée, Ooredoo a assuré la fourniture des services de télécom-

munications haut de gamme et ultra-rapide, ainsi que des appels vocaux de qualité supérieure, permettant aux présents d'avoir une expérience très avancée. Ces services de télécommunications se sont étendus au-delà du stade aussi, permettant au public et aux supporteurs de partager leur expérience avec le monde.

Une équipe d'experts et de techniciens de Ooredoo était présente sur le terrain pour contrôler les performances des réseaux et ce, quelques heures avant le début de la cérémonie d'ouverture jusqu'au sifflet final du match d'ouverture, en vue d'assurer les meilleurs services aux supporters.

APPARTEMENTS

■ A louer appartement, 1 année ou plus F3, Seddikia, côté CNEP, au RDC, meublé, équipé, toutes commodités (Internet) libre de suite et bien aménagé – Tél : 0549.80.21.93

■ Location appart 1^{er} étage, 6 pièces, avec terrasse à Ain el Turck (Oran), sur la route nationale, grande artère avec parking, double façade, pour mini-clinique, cabinet de médecins réunis, cabinet dentaire, bureau d'avocats réunis – 0773.25.87.80

■ Promotion immobilière met en vente un F4, dans une résidence à Oued Tlelat, 1^{er} étage (accepte crédit bancaire) – Contacter : 0541.47.44.41

■ Promotion immobilière met à vendre des F4 dans une résidence de R+2, à Bethioua-centre (cash ou crédit bancaire) taux d'avancement 50% - Contacter 0541.47.44.41

■ Loue F4 AADL USTO (12^e étage) Oran – vend F3 CNL (Oran) RDC avec courette – 0551.25.30.54

■ A vendre appart F3, RDC élevé acté, commercial, bien aménagé à Haï Chiffa, pas loin des pompiers de Akid Lotfi Oran convient habitation ou usage commercial - 0772.60.30.73/ 0662.66.45.65

■ A vendre appart F4, 1^{er} étage, 106 m², acté avec cave, cité CNEP Rond-point Bahia/Oran – libre de suite – Tél : 0658.94.87.08

PENSÉE
Il y a 2 ans,
était rappelée
auprès du
Créateur notre
très chère et
tendre maman
**Mme ZEGRAR KHELIL Kheira
née BENAOUALI**, près une
longue vie d'amour et
d'attention pour ses enfants,
petits et arrière petits-enfants.
A tous ceux qui l'ont connue,
une pieuse pensée et une
Fatihah en sa mémoire.
Ta fille Khedidja

■ Vend des apparts F3, F4 et F5 promotionnels, super luxe, cuisine équipés, box de voiture, placards, Ch/C. à Seddikia, Pépinière, Fernand-ville et Millénium. Tél : 0772.43.37.38 / 0555.89.91.04

■ Une promotion immobilière met en vente des locaux commerciaux promotionnels actés situés au gd Bd de BELGAÏD, en face l'université des différentes surfaces 28,90 m² - 29,45 m² - 45,50 m², 71,18 m² - 92 m² - Tél : 0697.42.10.50

■ Une promotion immobilière met en vente des espaces bureaux au niveau de la mezzanine situés en plein Gambetta, des différentes surfaces sont disponibles : 72,20 m² - 99 m² - 69,36 m² - 112,21 m² - Tél : 0699.51.20.31 - 0699.51.20.50 - 0697.42.10.50

■ A louer dépôt ou atelier ou autres, 150 m², hauteur 3m40 Gambetta/Oran – Tél : 0773.37.30.02

■ Tlemcen location local pour prof libérale, les Amandiers, avec un cardiologue en place – 0779.47.16.91

■ Vente des villas luxe et moyen état, différentes superficie de 250 à 450 m², avec ou sans piscine à Millénium Pépinière Point du jour, Canastel Fernand-ville – Tél : 0772.43.37.38 / 0555.89.91.04

■ Promotion immobilière met à vendre des locaux commerciaux finis à Oued Tlelat (cash ou crédit bancaire) Contacter 0541.47.44.41

■ A.V local 130 m² 65, sada, Belgaïd – A louer local 70 m² + terrasse + sanitaire – Loue local 50 m² avec terrasse + sanitaire AADL Misserghine – A.V carcasse 217 m², RDC, R+2 Belgaïd – A.V F2, 65 m², 2^o Hai Salem – A.V F3 75 m² 1^o Hai Salem – A louer F3, 2^o Hai Chouhada – Ag RAHIMOU 0557.23.91.30 – 0668.63.43.22

■ Une promotion immobilière met en vente des espaces bureaux au niveau de la mezzanine, situés à Fernand-ville, des différentes surfaces sont disponibles : 81,97 m² - 101,29 m² - 117,25 m² - Tél : 0699.51.20.31 – 0699.51.20.50 - 0697.42.10.50

■ Une promotion immobilière met en vente un local commercial promotionnel acté de 454 m², situé au boulevard de la Mosquée Quods, aux alentours de Akid Lotfi – Veuillez contacTer : 0697.42.10.50 - 0699.51.20.31 - 0699.51.20.50

■ Promotion en formation du Bien-être, esthétique, cosmétiques et métiers associés à l'école de formation professionnelle UNIBEAUTE, 04 rue Ezzaoui Mustapha, Gambetta. FB : ecole UniBeauté – tél : 041.83.42.42/ 0770.00.53.43/ 0770.33.83.94

■ Vends cabine aménagée sur remorque pour la restauration rapide avec équipement complet ; fabriquée et importée de France ; avec carte grise à Oran. Tél : 0551.25.30.54

■ Promotion en formation du Bien-être, esthétique, cosmétiques et métiers associés à l'école de formation professionnelle UNIBEAUTE, 04 rue Ezzaoui Mustapha, Gambetta. FB : ecole UniBeauté – tél : 041.83.42.42/ 0770.00.53.43/ 0770.33.83.94

Maître Hellou Abdelaziz commissaire-priseur
BT *A2* derrière la Caisse nationale des retraités Imama- Tlemcen
Tél /Fax : 043.21.55.26 / 0554.31.37.20

Avis de vente aux enchères publiques uniquement par soumissions cachetées

Le jeudi 01 décembre 2022

A 09h :30 mn au profit de la ferme pilote Hamadouche sise Route de Saf Saf- Tlemcen

Lot N°	Désignation	Matricule
01A	Tracteur Agricole Cirta C6807. Sans Carte Grise	N° S 208269300
02A	Botteleuse	Usagée
03A	01 Semoir 03M+02 Faucheuses + chassie Tarrier + Chassie (Chasserie)	Usages
04A	Lot de tuyaux Galvanisé (Ø120) + tuyaux pompe forage (Ø 60) + 03 pompes immergées + coudes - T- Bouchons + pompe d'irrigation + 02 moteurs ess 01 cyl	Usagés
05A	Compresseur à Air+ Moteur 02 cyl avec chariot + bascule + Meule + 01 Etau + coffre	Usagés
06A	Multi fraise (budzyn)+ 02 fraiseuses Bleue + charut SACRA 02 Soc + Sacra Chenille + Herse (RATO) + Charrue en soc + Chariot Goldoni + buneuse + charrue	Usagé
07A	Machine pour traitement engrais + Romptoreuse terre – Machine pour traitement sol + pulvérisateur 400 L	Usagés
08A	Chaudière + 07 Radiateurs + Extincteur	Usagés
09A	Charrue Réversible BRABA + Charrue BULL + 02 Roues	Usagés
10A	Lot de Ruches avec supports	Usagées
11A	Lot de pneus usagés. Registre de commerce pour récupération	Usagé
12A	Lot de ferraille Divers (Carcasse Cabine Saviem et deux cheveaux – citerne 4000L Mélangeur terreaux- Remorque Vendange – Bloc et BV pour camions – 02 pompes Sacherie – carcasse Fraiseuses – Lot bureautiques)	Registre de commerce pour récupérations

A 11h :15 mn au profit de Divindus AMM unité Nedromeubles - Nedroma

Lot N°	Désignation	Matricule
01B	V.P Shineray (07 places) En Marche	05937-116-13
02B	Moteur SKODA Octavia + Culasse + Débrayable	Usagés
03B	Lot de Matériel informatique et Divers Outilage et Equipements Neufs pour machine de boisserie	Voir Listing
04B	Sectionneur MINEL moyen tension 36 KV	Usagé
05B	Réervoir à Mazout 30 30M ³	Usagé

Conditions de vente :

- Vente sans garantie- Les conditions de ventes habituelles selon le cahier des charges à l'égard de tous les adjudicataires. **Visite et participation à la vente aux enchères publiques réservées uniquement aux détenteurs du cahier des charges délivré par le commissaire priseur contre paiement de 1.000.00 DA.** La soumission doit être rédigée sur un formulaire retiré au niveau de l'office du commissaire priseur jointe d'une pièce d'identité + **Un cautionnement pour chaque lot, selon le cahier des charges**, doit être déposé au bureau du commissaire priseur au plus tard la veille de la vente avant 16h.

Le commissaire priseur

• 2

21.05 N'oubliez pas les paroles



- 11.55 Tout le monde veut prendre sa place
- 13.00 Journal 13h00
- 13.20 13h15, le samedi...
- 14.00 Au bout de l'enquête, la fin du crime parfait ?
- 15.50 Affaire conclue, tout le monde à quelque chose à vendre
- 18.00 Tout le monde a son mot à dire
- 18.35 N'oubliez pas les paroles
- 19.50 Météo 2
- 20.00 Journal 20h00

Présenté par Nagui

Après plus de cinq semaines de compétition, les Masters du célèbre jeu musical orchestré par Nagui livrent leur dénouement avec les deux manches retours des demi-finales puis la finale. Après plus de trente duels, seuls quatre maestros pourront prétendre à la victoire. Le grand gagnant remportera un voyage de rêve à Tahiti et le très convoité Trophée du Micro d'Argent. De plus, il pourra remporter 60 000 euros supplémentaires qui s'ajouteront aux gains déjà acquis pendant cette édition des Masters.

21.10 Cassandra



- 10.40 Voyages & délices by Chef Kelly
- 12.25 12/13 : Journal national
- 12.55 Les nouveaux nomades
- 13.35 Samedi d'en rire
- 15.15 Ma vie rurale
- 17.10 Des chiffres et des lettres
- 17.55 Questions pour un super champion
- 19.30 19/20 : Journal national
- 20.45 Tout le sport

Série policière - France - 2020
Saison 5 - Episode 1/4

- Temps mort

Avec Gwendoline Hamon, Jessy Ugolin, Alexandre Varga, Dominique Pinon
Un corps sans vie a été filmé par un drone dans le parc d'une propriété somptueuse. Pas de doute, ce n'est pas une mort naturelle. Quand Cassandra et son équipe débarquent sur «la scène de crime», le corps a disparu ! Cassandra interroge les propriétaires des lieux, les Audemont, illustre famille d'Annecy dans l'horlogerie de luxe depuis 1820.

• 3

21.10 Concert de poche



- 09.55 Les as de la jungle à la rescousse
 - 11.35 Disco Dragon
 - 12.20 Kid'z en forme
 - 13.45 Viking Skool
 - 14.30 Teen Titans Go !
 - 15.35 Foot 2 rue
 - 16.40 Slugterra
 - 17.20 Organisation Super Insolite
 - 18.45 Léna, rêve d'étoile
 - 19.45 Drôle de nature
 - 20.25 Culturebox
- l'émission

Les Concerts de Poche rassemblent sur scène des groupes de choristes venus de la France entière. 150 choristes amateurs de toutes les générations et un quatuor de musiciens emblématiques seront sur scène pour une soirée festive et chaleureuse, interprétant Brahms et Mozart pour le plus grand plaisir d'un public de 700 personnes. La mission des Concerts de Poche : créer des liens nouveaux et durables entre habitants, en construisant des projets ambitieux de musique classique, jazz et lyrique, au cœur des territoires ruraux et des quartiers.

• 4

21.10 Concert de poche



- 10.50 Silence, ça pousse !
- 12.45 Le gibier sort du bois
- 13.50 Constructions de l'impossible
- 14.45 Les routes de l'impossible
- 16.45 Vivre loin du monde
- 17.40 C'est bon à savoir
- 17.45 C dans l'air
- 18.55 C l'hebdo
- 20.00 C l'hebdo la suite
- 20.25 Devenir marin-pêcheur
- 20.50 Ma maison de A à Z
- 20.55 Echappées belles
- 23.55 La p'tite librairie

arte

TF1

- 11.20 Antarctique : Explorations
- 12.05 Les U.S.A. sauvages en quatre saisons
- 15.00 Les parcs nationaux américains : 150 ans au service de la nature
- 16.35 Invitation au voyage
- 17.15 Les «tuk-tuk driveuses» du Sri Lanka
- 18.00 GEO Reportage
- 19.45 Arte journal
- 20.05 28 minutes samedi
- 20.50 Qui a tué l'Empereur romain ?
- 22.25 A la recherche de la jeunesse perdue
- 19.09 TPMP people



TF1 16.50

FRANCE / DANEMARK

Face aux Danois, Antoine Griezmann et les Bleus n'ont pas le droit à l'erreur. Les champions du monde en titre doivent livrer un match de haut niveau pour espérer vaincre les Scandinaves portés par Christian Eriksen. Après avoir battu la France à deux reprises cette année lors de la phase de poules de la Ligue des Nations, les Danois partent avec un avantage psychologique non négligeable.



TF1 19.50

ARGENTINE / MEXIQUE

Après avoir affronté l'Arabie Saoudite au début de la compétition, les Argentins ont l'occasion de valider leur billet pour les huitièmes de finale face au Mexique. Lionel Messi et ses partenaires de l'Albiceleste sont opposés à une solide équipe mexicaine qui a terminé à la deuxième place des qualifications de la zone Concacaf. Depuis 1994, le Mexique a toujours atteint le stade des huitièmes de finale en coupe du monde. Les coéquipiers de Raul Jimenez vont tenter de trouver la bonne tactique pour bloquer l'attaque albiceleste.



CINE + FRISSE 20.50

L'ARMÉE DES 12 SINGES

Film de science-fiction - Etats-Unis - 1995
Avec Brad Pitt, Madeleine Stowe, Bruce Willis, Christopher Plummer
En 1997, l'humanité a presque entièrement disparu, décimée par un mystérieux virus. En 2035, les animaux dominent à nouveau la surface de la planète. Les rares humains survivants vivent depuis le cataclysme dans un monde souterrain, régi par des scientifiques aux pouvoirs absolus. Ces derniers décident d'envoyer le détenu James Cole dans le passé pour enquêter sur les origines de l'épidémie. Mais le cobaye est propulsé par erreur en 1990, plusieurs années avant la catastrophe. Interpellé par la police, James Cole est rapidement enfermé dans un asile.

TF1

22.00 Star Academy



11.00 Génération Ushuaïa

11.50 Les douze coups de midi

12.45 Le journal de la Coupe du monde FIFA 2022

12.50 Petits plats en équilibre

12.55 Météo

13.00 Journal

13.40 Grands reportages

14.50 Reportages découverte

16.10 Coupe du monde de la FIFA : le mag

16.20 France / Danemark

19.15 Journal

19.50 Argentine / Mexique

Saison 10 - Finale

Présenté par Nikos Aliagas

Place à la grande finale de la saison 10 de la «Star Academy» ! Les jeunes artistes encore en lice, mais aussi Robbie Williams, parrain de cette édition, Michel Polnareff, Lara Fabian, Soprano, Christophe Maé ou encore Nolwenn Leroy se produiront sur scène. Sur la ligne de départ, ils étaient treize candidats : Léa, Stanislas, Amisse, Paola, Carla, Chris, Anisha, Enola, Louis, Julien, Tiana, Cenzo et Ahcène.

21.10 The Equalizer



Série d'action - Etats-Unis - 2022
Saison 2 - Episode 3/18

Avec Queen Latifah, Tory Kittles, Adam Goldberg, Liza Lapira

Le jeune Malik semble vouloir jouer dans la cour des grands : il apprend à son fournisseur de drogue qu'il veut désormais revendre à son tour. Désemparée, sa mère s'adresse à Robyn, mais le jeune homme se fait kidnapper en camionnette devant les yeux de la justicière. Mais les apparences sont trompeuses, et les premières recherches effectuées par Harry mettent l'équipe sur la piste d'agents de la DEA.

CANAL+

09.41 Groland le zapoï

10.00 355

11.59 Moitié.e.s

12.25 Le cercle

14.02 Les nouveaux explorateurs

14.52 Avant-Match Top 14

15.00 Rugby : Top 14

16.56 Le secret de la cité perdue

18.59 Canal Sports Club

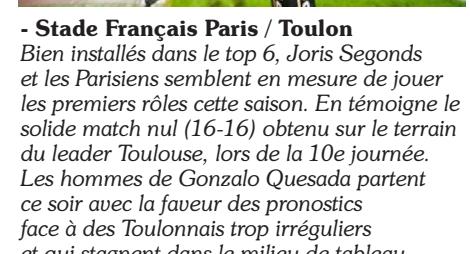
20.10 Canal Rugby Club

1re partie

21.01 Avant-Match Top 14



21.05 Rugby : Top 14



- Stade Français Paris / Toulon

Bien installés dans le top 6, Joris Segonds et les Parisiens semblent en mesure de jouer les premiers rôles cette saison. En témoigne le solide match nul (16-16) obtenu sur le terrain du leader Toulouse, lors de la 10e journée. Les hommes de Gonzalo Quesada partent ce soir avec la faveur des pronostics face à des Toulonnais trop irréguliers et qui stagnent dans le milieu de tableau en cette première partie de championnat.

PLANÈTE +



10.45 Familles nombreuses :

la vie en XXL

14.05 Le journal de la Coupe du monde FIFA 2022

14.10 Familles nombreuses :

la vie en XXL

21.00 Le journal de la Coupe du monde FIFA 2022

21.05 Chroniques criminelles



11.00 Le hit W9

12.15 Météo

12.20 Le courrier de Noël

14.10 La petite boutique de Noël

16.00 Mon amoureux de Noël

18.10 La Petite Histoire de France

Bélier 21-03 au 20-04

Depuis quelques jours, vous avez envie d'entreprendre, d'élargir vos horizons sociaux.

Taureau 21-04 au 21-05

Vous vivez une période où l'argent ou la vie amoureuse devient assez préoccupants.

Gémeaux 22-05 au 21-06

Ces jours-ci, votre partenaire ou vos collaborateurs vous sollicitent souvent.

Cancer 22-06 au 22-07

En cette période, vous privilégiez votre vie professionnelle et vos partenaires sociaux, ce qui ne vous laisse pas beaucoup de temps pour... votre conjoint.

Lion 23-07 au 23-08

Le pouvoir de création et les loisirs deviennent prioritaires pour vous en ce moment, ce qui pose problème avec la vie quotidienne, moins agréable à gérer...

Vierge 24-08 au 23-09

En ce moment, vous avez envie de rester chez vous ou de ronronner en famille.

Balance 24-09 au 23-10

En ce moment, vos pensées sont essentiellement orientées vers la communication, les contacts et les rencontres.

Scorpion 24-10 au 22-11

Vous pouvez mettre en avant vos dons ou vos qualités, ou parler de ce qui a de la valeur à vos yeux.

Sagittaire 23-11 au 21-12

Bonne volonté et vitalité sont à vos côtés en ce moment, et les occasions de vous mettre en valeur se présentent.

Capricorne 22-12 au 20-01

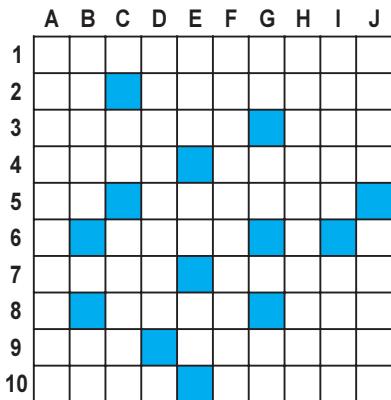
Depuis quelque temps, vous préférez vous isoler afin de faire le point ou préparer au mieux les lendemains qui viennent.

Verseau 21-01 au 18-02

Actuellement, vos amis vous sollicitent et les projets ne manquent pas, mais aujourd'hui vous avez besoin de repos et de solitude pour méditer sur tout cela.

Poissons 19-02 au 20-03

Actuellement, vous visitez haut et vous avez sans doute raison. Mais vous gagnez à tenir compte de vos amis, et de leur avis en matière de projets.



- Horizontalement:**
- Anciens brigands.
 - Train d'avion. Druie.
 - Bouclé.
 - Bête et indiscipliné.
 - Fis le mécontent.
 - Parties à l'ouvrage.
 - Autrement dit. Rapports économiques.
 - Agitation.
 - Premier venu. Escorte.
 - Pas du tout raffiné ! Fait un pain complet.
 - Arrivé au siège. Image furtive.
 - Se gagnent à la force des poingnats. Dispute.
- Verticalement:**
- Mécaniques.
 - Reconnu. Article.
 - Note de musique. Aire d'essais.
 - Soutenir, garantir, assurer.
 - Cardinal riche qui manque de caractère. Mi-août. Demi tour.
 - Se font la paire ! Lot de terrain. Vache folle. Pièces en friche.
 - Maître de céans. Refusées. Possessif. J. Acceptation. Tranche dans le vif.

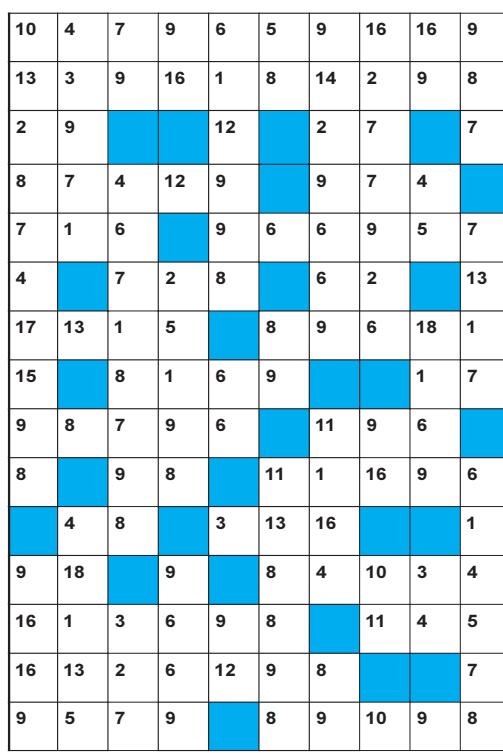


ABUS – ALLER – AMEN – AVRIL – BREVET – COLIN – EPILER – EXACTITUDE – FOURGON – GERER – GRIMACE – IMPOLITESSE – INAPITUDE – JARRE – LEVRIER – MELANCOLIE – MERE – MINIMUM – MUSER – NATTE – NEGATION – OËLLET – OPINION – PARER – PIED – PIROGUE – PRETER – PROSE – RAMPER – RAPETISSER – REIN – RESERVER – RETARDER – RIVIERE – TERME – TOME – TU – VERSEMENT – VISER – VOILER – VOLONTE.

Les 8 lettres restantes composent le tout de la charade suivante :

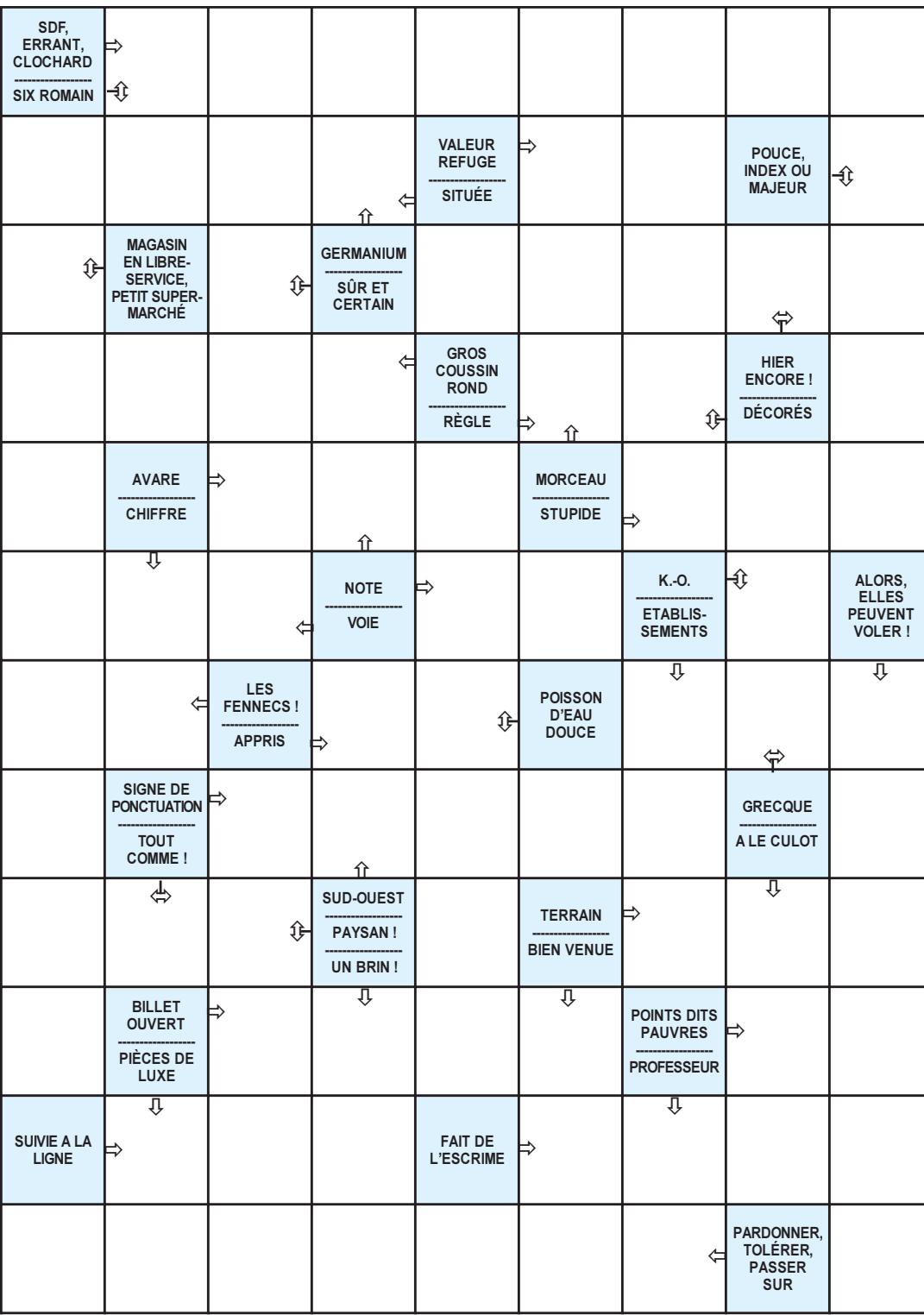
- Mon 1er, c'est la chance. Mon 2e, c'est le point visé.

Mon tout, ça peut se faire.

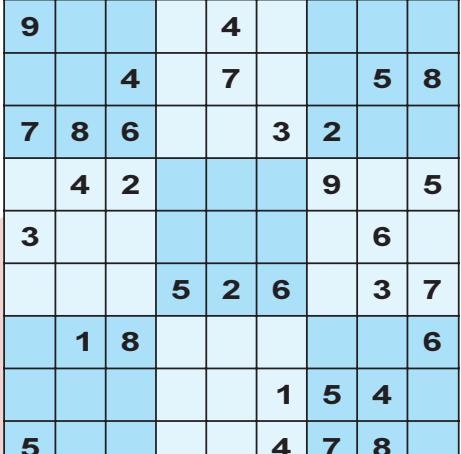


Jeux proposés par Chérifa Benghani

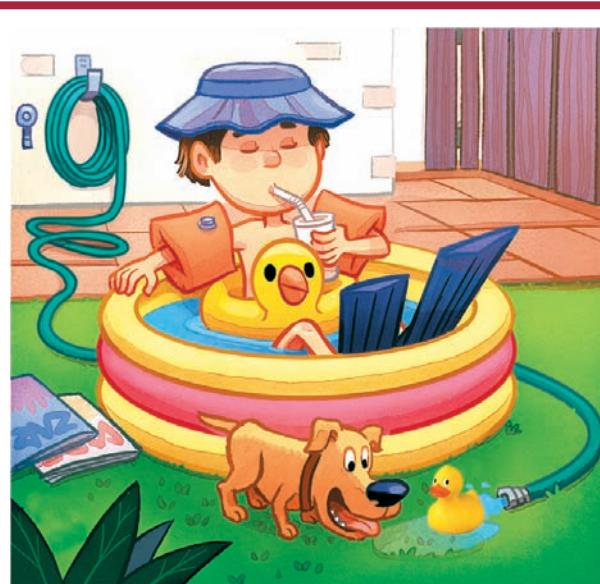
FLECHES N° 8519



SUDOKU N° 1519

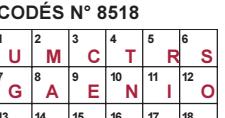


CODEX N° 8519

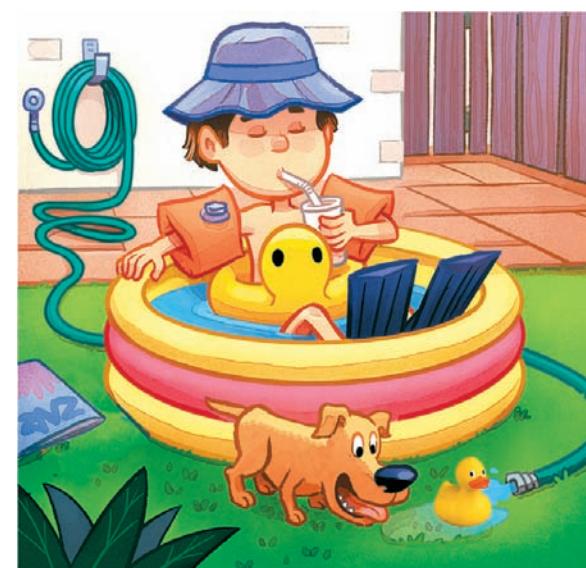


10 ERREURS

LES SOLUTIONS



FOUILLIS N° 8518 : LUMIERE (Lu - Mi - Ere)



Nigeria: trois policiers tués et un directeur pétrolier enlevé



Des hommes armés ont tué trois escortes de police et enlevé le directeur d'une entreprise pétrolière nigériane dans le sud-est du Nigeria, dernier incident en date dans la région, a déclaré vendredi la police. Vêtus d'uniformes militaires, les assaillants ont tendu jeudi une embuscade et ouvert le feu sur le convoi d'un haut-responsable pétrolier dans la zone de Rumuokoro à Port Harcourt, capitale de l'Etat de Rivers et capitale pétrolière du Nigeria. "Trois policiers escortant le cadre ont été tués tandis que l'homme a été kidnappé et emmené dans un lieu inconnu", a déclaré à l'AFP la porte-parole de la police régionale Grace Iringe-Koko.

Les hommes armés, se faisant passer pour une patrouille militaire à bord d'une voiture verte, ont fait signe au convoi de s'arrêter avant d'ouvrir le feu et de tuer les policiers, a-t-elle précisé. La police a affirmé que l'homme enlevé est le directeur d'IGPES Group, compagnie pétrolière et gazière nigériane basée à Port Harcourt.

L'Europe appelée à veiller à la sécurité des migrants en Méditerranée



Calé sur l'heure de Doha, le public sportif algérien a un seul sujet dans la bouche. Celui de la bouche couverte des joueurs allemands avant le coup d'envoi contre de vaillants japonais. La polémique extra-sportive alimente la presse mondiale. Le ballon rond allemand jouissait jusque-là d'une bonne réputation auprès des sportifs algériens comme un peu partout sur la planète foot. Mais la Mannschaft, qui est montée quatre fois sur le toit du monde, s'est aliéné une bonne partie du public sportif, algérien et arabe surtout, en venant semer la «fitna» en terre arabe, en se distinguant fort piteusement en voulant promouvoir les «droits humains» de communautés

Le Quotidien D'ORAN Edition Nationale d'Information

L'UE reste divisée sur le plafonnement des prix du gaz



Les pays de l'Union européenne ont affiché jeudi leurs divergences sur une proposition de la Commission pour plafonner les cours du gaz, majoritairement jugée inefficace, ce qui les a amené à reporter l'adoption d'autres mesures pour répondre à la crise énergétique.

Réunis à Bruxelles, les ministres de l'Energie ont approuvé le contenu d'un texte

prévoyant des achats groupés de gaz -auxquels peuvent participer volontairement des consortiums d'entreprises- et un mécanisme de solidarité pour les pays menacés de pénuries, ainsi qu'un autre texte simplifiant les autorisations pour les infrastructures d'énergies renouvelables.

Mais ces textes n'ont pas été formellement approuvés, en raison d'une levée

de boucliers contre une troisième proposition de la Commission visant à plafonner les prix du gaz. "L'adoption formelle interviendra ultérieurement, de concert avec l'accord politique" sur ce mécanisme de plafonnement, a déclaré le ministre tchèque Jozef Síkela, dont le pays occupe la présidence tournante du Conseil de l'UE.

EDITORIAL

Par El-Houari Dilmi

LE BRASSARD DE LA FITNA

marginales dans un pays arabe et musulman qui plus est.

L'interdiction par la FIFA, pour les sept fédérations européennes, de porter le brassard arc-en-ciel est une question qui relève de la morale publique avant tout. L'on ne vient pas jouer au football en ayant à l'esprit la défense des «droits humains» quand on collait l'influence du sport roi sur de larges franges juvéniles partout dans le monde. Tout le monde garde à l'esprit la sanction infligée par la Fédération espagnole de football au joueur malien du FC Séville, Frédéric Kanouté, après avoir montré

après un but un tee-shirt en soutien aux Palestiniens. L'on se souvient que la Fédération espagnole de football s'était fendue d'un article de ses statuts qui considère comme faute grave le fait de «relever son maillot pour montrer tout type de publicité, de slogan, (...) quel que soit le contenu ou le but de l'initiative».

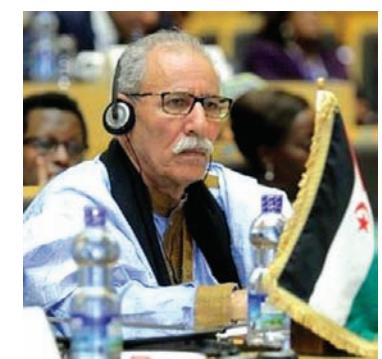
En voulant coûte que coûte politiser une grande manifestation sportive par excellence, la réponse du tac au tac est venue de là où on ne l'attendait pas. Pour la star de l'équipe belge, Eden Hazard : «on est là pour jouer au foot, je ne suis pas ici pour faire passer un message politique, des gens sont mieux placés pour ça. On veut être concentrés sur le football».

Tentative avortée de coup d'Etat à Sao Tomé-et-Principe

Une tentative de coup d'Etat a échoué dans la nuit de jeudi à vendredi à São Tomé-et-Principe, petit pays insulaire du golfe de Guinée considéré comme un modèle de démocratie parlementaire en Afrique, a annoncé le Premier ministre Patriote Trovoada. Quatre hommes, dont l'ancien président de l'Assemblée nationale sortante Delphine Neves et un ex-mercenaire déjà auteur d'une tentative de putsch en 2009, qui ont été arrêtés, ont tenté d'attaquer le quartier général de l'armée, a précisé M. Trovoada dans une vidéo authentifiée et envoyée à l'AFP à Libreville par la ministre de la Justice Ilsa Maria dos Santos Amado Vaz.

Le chef du gouvernement, qui apparaît assis à un bureau, les traits fatigués, en tee-shirt sous un vêtement de pluie, a tenu à "rassurer" la population et "la communauté internationale". "Il y a eu une tentative de coup d'Etat qui a débuté autour de 00H40 et (...) s'est terminée peu après 6 heures du matin", a-t-il poursuivi, ajoutant: "Les forces armées ont subi une attaque dans une caserne".

Le Conseil mondial de la paix approuve l'adhésion de la RASD



Le Conseil mondial de la paix (CMP) a annoncé, depuis le Vietnam, l'adhésion de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) et son élection en tant que membre du Comité exécutif de l'organisme, et réitéré son engagement en faveur du droit du peuple du Sahara occidental à l'autodétermination.

Par voie d'un communiqué, relayé, jeudi, par l'agence de presse sahraouie (SPS), la 22ème Assemblée du Conseil mondial de la paix, qui se tient du 21 au 27 novembre à Hanoï, le CMP a déclaré: "Dans le but de rassembler davantage de forces mondiales dans la lutte commune pour la paix, le développement et le progrès, le CMP a approuvé à l'unanimité l'adhésion de la RASD et son élection en tant que membre du Comité exécutif de l'organisme".

Dans le communiqué, le CMP a regretté le fait que "le Sahara occidental demeure la dernière colonie d'Afrique ce qui est contraire à la tendance actuelle qui est la réalisation de l'émancipation, de l'indépendance, de l'autodétermination et de la souveraineté nationales".